

Saint Germain du Bois

2024



Bulletin municipal





*Vie
municipale*

1

*La page
d'histoire*

32

*Saint Germain
au quotidien*

8

*Infos
Pratiques*

42

*Bien vivre
à Saint Germain*

15

Bienvenue à

52

Le mot du maire

Chèr(e)s San Germinois et San Germinois,
Depuis plus de trois ans maintenant nous vivons à travers les crises.

Crise sanitaire tout d'abord, crise géopolitique internationale, crise énergétique et crise climatique.

Un contexte qui a mis à mal nos modes de vie et notre pouvoir d'achat mais aussi nos entreprises, nos artisans et nos commerces, souhaitons que 2024 nous apporte un peu plus de sérénité.

Malgré tout nous avons tenu le cap et travaillé d'arrache-pied au bon fonctionnement de notre commune et restons sur une note positive. Comme chaque année, nous présentons le budget communal. En période d'inflation, gérer une commune devient un exercice délicat, d'autant que cette année, restant fidèles à nos engagements, nous avons voulu que notre budget soit équilibré sans avoir recours aux augmentations d'impôts. Malgré cette contrainte, nous avons proposé un budget qui tout en absorbant les augmentations conjoncturelles, laisse des marges de manœuvre pour investir, .

Notre commune est en mouvement, elle évolue, elle se transforme pour offrir la meilleure qualité de vie possible à toutes et à tous, quel que soit l'âge et la situation des familles.

Mais toute cette émulation n'est possible que grâce à l'engagement et l'investissement des agents communaux, des élus fortement mobilisés et de tous ceux qui s'impliquent dans la vie municipale, associations, commerçants, artisans, forces de l'ordre et soignants.



Je tiens ici à remercier sincèrement ces femmes et ces hommes, chacun dans leurs compétences respectives qui œuvrent pour le bien commun. Notre étude de revitalisation arrive à son terme.

Grâce à ce document de travail nous pourrions mettre en place différents objectifs récurrents :

- la sécurité routière dans notre centre bourg et nos voies péni-trantes, en font partie aussi bien pour les cyclistes, piétons et voi-tures,
- la protection de l'environnement avec le manque d'eau, notre commune a déjà pris sa part de responsabilité à cet effort en rédui-sant les arrosages de nos plantations en récupérant l'eau de pluie,
- la transition énergétique : l'installation de panneaux photo-voltaïques sur nos toitures et la réhabilitation énergétique de nos écoles sont à l'étude.

De façon plus légère, ce bulletin est le reflet de la vie municipale et vous propose de retrouver de nombreux événements culturels, asso-ciatifs...

Ces événements sont créés pour nous permettre de nous retrouver, certains appellent cela l'esprit village.

En tout état de cause, je vous invite à venir partager ces temps de rencontres collectives avec vos familles, vos voisins, vos amis.

Comme vous le constatez, l'accent est toujours mis sur le
« **Bien vivre ensemble à Saint Germain du Bois** ».

Sur ces derniers mots, en mon nom personnel et au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une année aussi bonne que possible.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Le Maire, Nadine Robelin



Les élus

Maire : Nadine ROBELIN

1er adjoint : Jean-Claude VIEUX

2ème adjoint : Françoise MARIZY

3ème adjoint : Patrice CALVEZ

4ème adjoint : Aurélie SERVAN

5ème adjoint : Gaëtan MOISSON



Permanences des élus

Maire : Nadine ROBELIN

Tous les jours sur rendez-vous

1er adjoint : Jean-Claude VIEUX

Mardi après-midi

2ème adjoint : Françoise MARIZY

Mardi matin

3ème adjoint : Patrice CALVEZ

Sur rendez-vous samedi matin

4ème adjoint : Aurélie SERVAN

Sur rendez-vous vendredi matin

5ème adjoint : Gaëtan MOISSON

Sur Rendez-vous

Les conseillers municipaux

Jean-Paul CAVARD

Christiane ESTELA

Christian BOSCH

Francis PILETTE

Catherine MARTIN

Catherine HUSSON

Annick BONIN

Pascal PAGET

Sylvie GAY

Blandine GROS

Rémi BOURGUIGNON

Pascale LAURAIN

Florent CHAUX

Jeunesse

Membres : Nadine Robelin, Annick Bonin, Rémi Bourguignon, Sylvie Gay, Françoise Marizy, Catherine Martin

Communication, culture

Membres : Nadine Robelin, Patrice Calvez, Christiane Estela, Catherine Husson, Pascale Laurain, Françoise Marizy, Pascal Paget

Urbanisme

(travaux publics, chemins, voirie, place, bâtiments, cimetière)
Membres : Nadine Robelin, Christian Bosch, Jean-Paul Cavard, Florent Chaux, Blandine Gros, Catherine Martin, Gaëtan Moisson, Francis Pilette, Aurélie Servan, Jean-Claude Vieux

Personnel communal

Membres : Nadine Robelin, Christian Bosch, Patrice Calvez, Catherine Martin, Gaëtan Moisson, Francis Pilette, Aurélie Servan, Jean-Claude Vieux

Ouverture et analyse des plis

Membres : Nadine Robelin, Jean-Claude Vieux

Finances

Membres : Nadine Robelin, Christian Bosch, Patrice Calvez, Christiane Estela, Catherine Martin, Gaëtan Moisson, Pascal Paget, Francis Pilette, Aurélie Servan, Jean-Claude Vieux

Environnement, développement durable

Membres : Nadine Robelin, Catherine Husson, Françoise Marizy, Catherine Martin, Francis Pilette, Aurélie Servan

Vie associative (fêtes, sociétés, sports)

Membres : Nadine Robelin, Annick Bonin, Christiane Estela, Sylvie Gay, Blandine Gros, Gaëtan Moisson, Pascal Paget, Francis Pilette, Aurélie Servan

Marchés, foire, tourisme (expansion agricole, vie agricole)

Membres : Nadine Robelin, Annick Bonin, Rémi Bourguignon, Jean-Paul Cavard, Christiane Estela, Pascale Laurain, Catherine Martin, Francis Pilette, Pascal Paget, Aurélie Servan

Commission Communale

d'Action Sociale CCAS

ROBELIN Nadine
BONIN Annick
CAVARD Jean-Paul
GAY Sylvie
GROS Blandine
MARTIN Catherine

BEER Simone
DAVID Daniel
LAMBEY Norbert
PRIN Brigitte
VALLOT Andrée

Communauté de Communes

Siège 8 rue Pontpierre,
Saint Germain du Bois
ROBELIN Nadine
CAVARD Jean-Paul
CHAUX Florent
ESTELA Christiane
SERVAN Aurélie
VIEUX Jean-Claude



Maison de retraite Commission administrative Conseil d'établissement

MARIZY Françoise
MARTIN Catherine

SPANC –SICED

Siège : Mairie de Serley
(Collecte des déchets ménagers)
CAVARD Jean-Paul
BONIN Annick

SI des Eaux de la Seillette

Siège : Mairie de Saillenard
(Réseau de distribution eau potable)
VIEUX Jean-Claude
CHAUX Florent

Comité Territorial SI d'électrification des Campagnes de la Bresse

VIEUX Jean-Claude
BOURGUIGNON Rémi
Suppléant :
PILETTE Francis

Comité National d'Action Sociale

MARIZY Françoise
Suppléant : CALVEZ Patrice

Ecomusée

CAVARD Jean-Paul

Correspondant défense

PILETTE Francis

Agence Technique Départementale

VIEUX Jean-Claude

Le Conseil Jeune



Notre Conseil Jeune a été renouvelé : les élections se sont déroulées le vendredi 1^{er} décembre à l'école et remercions les enseignants pour leur participation et l'organisation de ce vote.

Souhaitons déjà la bienvenue à ces 12 nouveaux jeunes élus.

Pendant 3 ans, ils représenteront leurs camarades et nous feront part de leurs souhaits. Ils découvriront la vie d'une commune, la démocratie et seront invités aux différentes manifestations communales. Ce nouveau Conseil Jeune sera officiellement mis en place en mairie par Mme le Maire courant janvier 2024. Nous les félicitons pour cet engagement.

BLANCHOT	Roniss
BOEGLIN	Kelan
COMBETTE	Alix
DESHAYES	Ambre
LE MÉRER	Lucien
MOINE	Léane
NAULIN	Mathias
PASQUIER	Charlie
PERREAUT	Charlotte
ROUTHIER SAVIN	Loris
ROY	Alice
SELLIER	Siméon



Initiée depuis près de 2 ans, la plantation du verger conservatoire à la coulée verte en collaboration, avec les croqueurs de pommes, arrive à son terme. Au total 39 arbres ou arbustes à petits fruits seront plantés d'ici la fin de l'année.

Nous remercions les anciens membres du conseil jeune porteurs du projet.

Le nouveau conseil jeune a aussi été associé à cet événement le 13 décembre.



Les employés

Services administratifs

Sandrine BUGUET

Sonia FERTIER

Magali GONIN-PALTHEY

France Services

Julie BOULAY

Séverine MAZUY

Secrétaire Générale

Nathalie DUMEY



Services techniques

Christian BUGAUD

Olivier BONFILLOU

Cyril DUBOIS

Alban MESTRE

Nicolas PROST

Louis VION

Affaires scolaires, périscolaires - Entretien bâtiments - Tourisme

Marie-France ARTUS : École, Périscolaire

Françoise BOIVIN : Périscolaire, Entretien des bâtiments, Camping

Clémence DORIER : École, Périscolaire

Isabelle MICHAUD : Périscolaire, Entretien des bâtiments

Corinne ROY : Périscolaire, Entretien des bâtiments, Camping

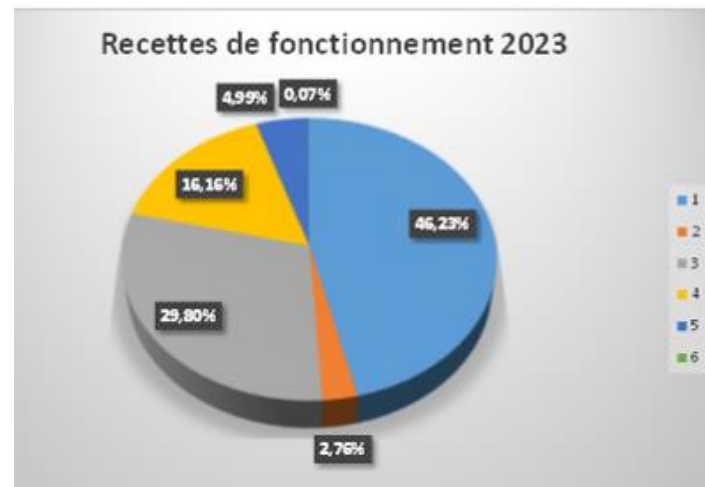
Les agents sont tous polyvalents et peuvent être appelés à exercer des fonctions sur d'autres services en cas de nécessité. **2 agents de cantine sont également en contrat de prestation.**



Budget - Section de fonctionnement



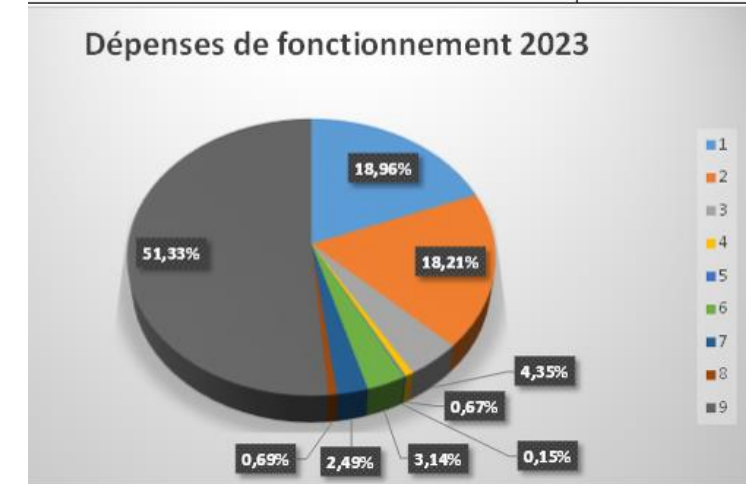
	RECETTES	%	2023
1	Excédent brut reporté	46,23%	1 852 962,00 €
2	Recettes des services	2,76%	110 500,00 €
3	Impôts et taxes	29,80%	1 194 500,00 €
4	Dotations et participations	16,16%	647 685,00 €
5	Autres recettes de gestion courante	4,99%	200 000,00 €
6	Autres recettes	0,07%	2 800,00 €
TOTAL			4 008 447,00 €



Les **dépenses de fonctionnement** sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 4 008 447 euros.

	DEPENSES	%	2023
1	Dépenses courantes	18,96%	760 000,00 €
2	Dépenses de personnel	18,21%	730 000,00 €
3	Autres dépenses de gestion courante	4,35%	174 170,00 €
4	Dépenses financières	0,67%	27 000,00 €
5	Charges exceptionnelles et provisions	0,15%	6 000,00 €
6	Atténuation produits	3,14%	126 000,00 €
7	Dépenses imprévues	2,49%	100 000,00 €
8	Charges (écritures d'ordre entre sections)	0,69%	27 830,00 €
9	Virement à la section d'investissement	51,33%	2 057 447,00 €
TOTAL			4 008 447,00 €



Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune a financé elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. En 2023, la commune autofinancera ses investissements à hauteur de 2 057 446,86 € (51% des dépenses totales de fonctionnement).

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

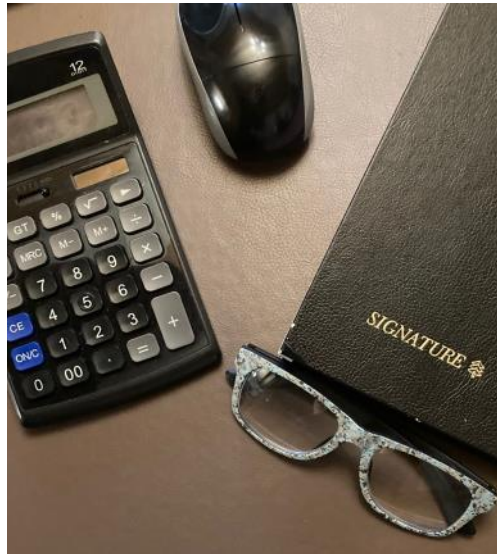
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Il existe trois principaux types de **recettes** pour une communes :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (service garderie-bus, le service de restauration scolaire, le marché, le camping, les remboursements des charges locatives, les loyers encaissés).

Les **recettes de fonctionnement** 2023 représentent 4 008 447 euros.

Budget - Section d'investissement



Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

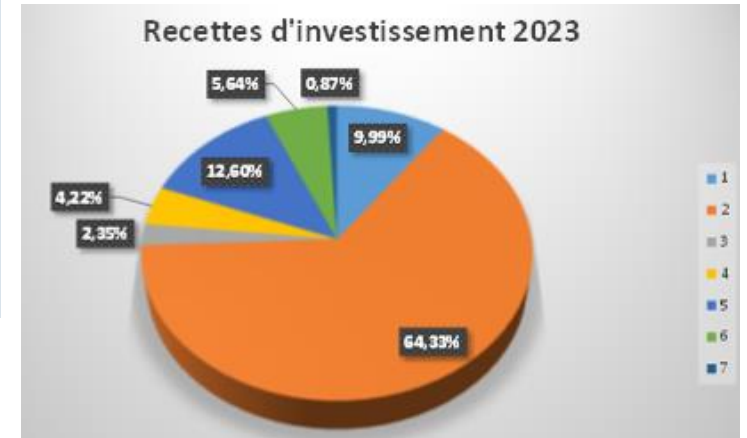
Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

	DEPENSES	%	2023
1	Remboursement d'emprunts et opérations financières	3,34%	106 774,00 €
2	Participations travaux (RAM, micro crèche, éclairage public, enfouissement des réseaux)	4,38%	140 000,00 €
3	Travaux de bâtiments	78,92%	2 524 000,00 €
4	Travaux de voirie	4,06%	130 000,00 €
5	Autres travaux	3,13%	100 000,00 €
6	Autres dépenses	3,05%	97 454,00 €
7	Dépenses imprévues	3,13%	100 000,00 €
TOTAL			3 198 228,00 €



	RECETTES	%	2023
1	Solde d'investissement reporté	9,99%	319 524,00 €
2	Virement de la section de fonctionnement	64,33%	2 057 447,00 €
3	FCTVA	2,35%	75 000,00 €
4	Dotations – Fonds divers	4,22%	135 000,00 €
5	Subventions	12,60%	402 951,00 €
6	Reprise sur excédent de fonctionnement année antérieure	5,64%	180 476,00 €
7	Produits (écritures d'ordre entre section)	0,87%	27 830,00 €
TOTAL			3 198 228,00 €



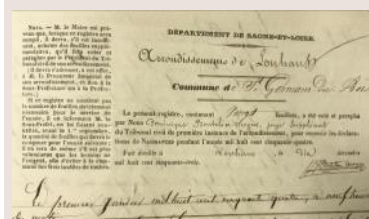
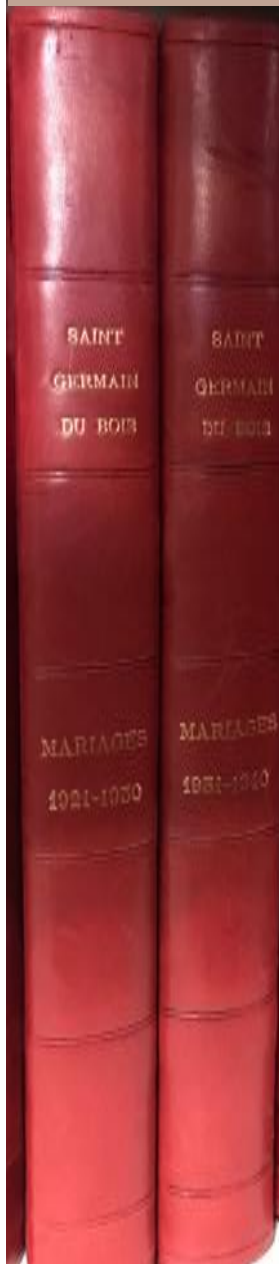
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement applicable au 1er janvier 2024 à Saint Germain du Bois) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à l'aménagement de la place du 8 mai 1945, à la réfection du réseau d'assainissement pour le budget annexe...).

Etat Civil

Etat Civil 2023 - de janvier à novembre



Naissances	Reconnaisances	PACS	Mariages	Décès	Changement de Nom	Changement de prénom	Parrainages civils
8	4	1	3	52	2	0	1



Rappel sur l'évolution de l'état civil

Les fiches d'état civil ont été supprimées par décret ministériel du 26 décembre 2000.

La photocopie de la carte nationale d'identité ou la photocopie du livret de famille les remplace.

Le livret de famille, régulièrement tenu à jour, se substitue généralement à la production de la copie ou de l'extrait de l'acte de mariage, sauf pour certaines démarches administratives, telles que : carte nationale d'identité, passeport, mariage, PACS, procédures judiciaires, actes notariés, etc.

Vous pouvez obtenir une copie d'acte d'État civil auprès de la mairie de Saint Germain du Bois uniquement pour les évènements (naissance, reconnaissance, mariage, décès) survenus à Saint Germain du Bois.

Vous souhaitez obtenir une copie ou un extrait d'acte de naissance, avec ou sans filiation, pour une personne née en France métropolitaine ou dans les DOM-TOM : vous pouvez effectuer votre demande en ligne ou par courrier auprès de la commune de naissance qui vous expédiera le document demandé par courrier. Ce service est ouvert aux particuliers via le site du service public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359>).

Les conditions de délivrance

- La demande écrite doit être adressée, à l'adresse mentionnée au dos du bulletin, par courrier ou courriel, accompagnée d'un justificatif d'identité. **Aucune demande d'acte d'État civil ne sera délivrée sur simple demande téléphonique.**
- Toute personne majeure ou émancipée peut obtenir, sur présentation d'un justificatif d'identité et sur indication des noms et prénoms usuels de ses parents, un extrait ou une copie intégrale de son acte de naissance, mariage.
- Toute personne peut obtenir un extrait sans filiation d'acte de naissance ou de mariage.
- Toute personne peut obtenir une copie d'acte de décès. Toute personne peut obtenir des actes d'État civil de plus de 75 ans.



Travaux



Bâtiment « La Bascule »

Remise en état du bâtiment « Bascule ».

Le toit est entièrement refait à neuf avec la pose du traditionnel bouquet de fin de chantier.

Changement de la porte.

Réfection intérieure et extérieure.

Travaux réalisés par les employés communaux.

Septembre-octobre



Travaux



Peinture Chalet n°4

Entretien peinture d'un chalet du camping.
Travaux effectués par les employés commu-
naux.



Salle des Fêtes

Travaux de réfection de
la toiture de la « Salle des
Fêtes »
par l'entreprise MARTIN.
Septembre 2023



Vestiaires Foot

Remplacement des 13 panneaux de douche
des vestiaires foot.
Travaux effectués par les employés commu-
naux.



Fossés

Curage des fossés
par l'entreprise
BOIVIN TP
(environ 5 kms
tous les 2 ans)
Septembre 2023





Salle des Fêtes

Remplacement des néons par du LED
à la « Salle des Fêtes »
par les employés communaux.



Marché couvert

Pose de réglettes d'éclairage Led
sous le marché couvert par les employés
communaux.

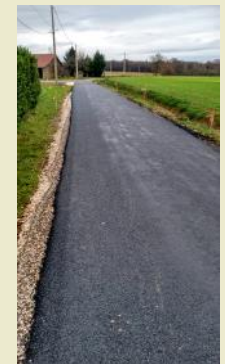


TRAVAUX DIVERS

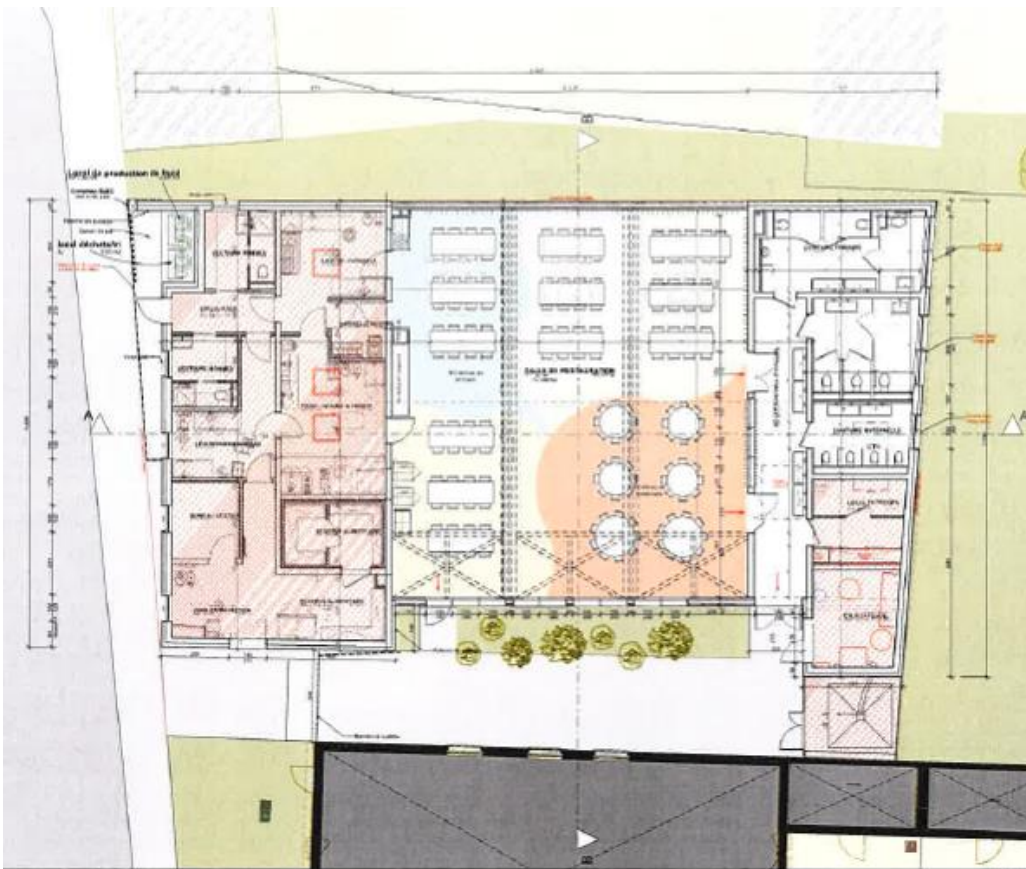
- ⇒ Travaux d'adduction d'eau potable aux hameaux de la Revaillère et de la Petite Faye réalisés par l'entreprise ETCTP de Beaurepaire en Bresse (pose conduite en accotement \varnothing 125). Début des travaux le 20 juillet 2023.
- ⇒ Travaux route de Mervans : travaux SYDESL en cours de réalisation : enfouissement des réseaux aériens réalisés par l'entreprise BOUYGUES.



- ⇒ Travaux route de Sens et route de Mervans : reprise des regards.
- ⇒ Travaux à la petite Faye : réfection de la chaussée par l'entreprise JOLY.



Travaux : construction restaurant scolaire



Démarrage des travaux de la future cantine.

Réalisation des travaux de **fondation** par l'entreprise JANNET courant avril 2023.





Travaux de **maçonnerie** réalisés par l'entreprise JANNET de St Germain du Bois. Juillet 2023



Travaux de **charpente, couverture, zinguerie** réalisés par l'entreprise PERNIN et Fils de Mervans. Novembre 2023

Acquisitions



Tables et bancs

Achat de 20 tables et 40 bancs.

Possibilité de louer ces tables aux San Germinoises (voir tarifs page infos pratiques)



Potence aspirateur feuilles

Achat d'une potence aspirateur feuilles afin de soutenir la gaine d'aspiration.



Récupérateur d'eau en citerne souple

Installation d'un récupérateur d'eau de pluie, aux ateliers municipaux.

80 m³ stockés pour permettre l'arrosage des plantations.

Travaux réalisés par les employés municipaux.



Fleurissement - environnement



A noter également que 2 prix nous ont déjà été décernés le 28 janvier : un prix d'encouragement pour le fleurissement



et le 2^{ème} pour les décors de Noël, le tout réalisé en 2022.



Dans le cadre du label « **villes et villages fleuris** » nous avons reçu le 7 juillet la visite du jury départemental afin de participer au concours annuel.

Suite à la découverte de notre commune (avec élus et personnel des espaces verts) et afin de mettre en valeur l'attractivité de SAINT GERMAIN, son fleurissement, ses espaces verts, son respect de l'environnement, ses commerces, son artisanat, ses animations et son tourisme, de précieux conseils nous ont été prodigués pour améliorer notre cadre de vie.



Cérémonies



Le 11 novembre a été marqué par la remise de 8 insignes et diplômes à nos porteurs de drapeaux, **félicitations pour leur engagement.**

Remerciements également à nos enfants et leurs enseignantes pour la lecture d'un poème.

Votre présence aux côtés des élus, de la gendarmerie, des pompiers, de la croix rouge et de la clique est importante car nous avons tous le devoir de mémoire.



Un grand merci à vous tous.

Moments clés



Le 6 janvier, nous avons eu le plaisir de vous recevoir à nouveau pour les vœux du maire. Nous avons accueilli avec joie les nouveaux habitants et les enfants nés en 2020-2021-2022.

Un très bon moment de convivialité et de partage.



Moments clés



Notre repas des cheveux blancs a eu lieu la samedi 1er avril.
Nos doyens étaient **Mme Michèle CORDIER, M. et Mme René et Denise PICARD.**
Nous étions tous heureux de nous retrouver autour d'un bon repas.



Départ en retraite



Nous avons fêté le départ en retraite de notre employé **M. Patrice MARTIN** après 42 années de service dans notre collectivité.
Il a su, pendant toutes ces années, embellir notre commune : nous l'avons remercié chaleureusement.



Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée en famille.

Moments clés



Les élus de la région Bourgogne Franche-Comté sont venus contractualiser la **convention Centralités Rurales en Région (C2R)**. Une action tripartite entre la région, la mairie et la CCB71, fruit d'un travail de terrain a été planifiée par **Jérôme DURAIN**, conseiller régional et sénateur et **Mme Claire MALLARD** représentant de **Mme Marie Guite DUFAY**, Présidente.



M. Fabien GENET, sénateur, est venu nous rendre visite. Il nous a expliqué son travail au sein du Sénat, nous avons pu discuter de nos différents dossiers ensemble.



L'école Claude Forêt a été labellisée « **Ecole Bilingue niveau 2** ».



Une plaque a été déposée sur le mur de l'école à cette occasion en présence de **M. l'Inspecteur Mathieu COULON** et de **l'Inspectrice des langues vivantes**.

Pour clôturer cette labellisation, les enfants ont effectué sous le préau des danses irlandaises et des chants.



Une charte nationale de soutien au mouvement « **Septembre mois mondial de la fête foraine** » a été signée à l'occasion de la fête patronale.

Saint Germain du bois est la 3ème commune à avoir signé cette charte après Montceau-les-Mines et Chalon sur Saône. Cette charte consiste à renforcer les liens qui unissent les acteurs et utilisateurs des fêtes foraines. Sean MEURIS est le représentant de la Fédération des Forains de France.



Un moment de convivialité a été organisé afin de remercier les membres de l'association pêche pour l'organisation du stage de pêche cet été ainsi que nos artificiers pour notre magnifique feu d'artifice du 14 juillet.

Moments clés



Visite de M. le Sous Préfet, le 17 octobre

M. le Sous-Préfet, Patrick COLLIGNON, est venu nous rendre visite.

Après la présentation de notre commune et des divers projets en cours, nous sommes allés lui faire découvrir

les Ets GAUTHIER, machines agricoles et la SCOP DHIVERT.

De nombreux échanges ont eu lieu et nous avons pu découvrir ensemble le savoir-faire de nos entreprises locales.



Foire du Renouveau



Les 18 et 19 mars 2023, notre commune a mis les fleurs à l'honneur à l'occasion de la 72^{ème} édition de la Foire du Renouveau. Une exposition sur le pouvoir des fleurs était ainsi proposée, ainsi qu'une dégustation de sirops à base de fleurs. Des exposants nous ont rejoint spécifiquement pour l'occasion, telle une créatrice de fleurs à partir de disques vinyles.



Les enfants ont été associés à l'évènement avec un concours de déguisements et une participation au défilé du dimanche après-midi qui a pu se tenir à la faveur d'une éclaircie. Les attelages et cavaliers ont assuré le spectacle, offrant au public les premières jonquilles de l'année.



En 2024, la Foire du Renouveau aura lieu les 16 et 17 mars.

Elle aura pour **thème le lait**, dans tous ses états et sous toutes ses formes. Lait de vache, de chèvre, de brebis, d'ânesse, leur production, leur utilisation, leurs bienfaits... n'auront plus de secrets pour vous !

Le Comité du Renouveau est à la recherche d'animations et d'exposants sur ce thème.

Si vous avez des idées ou si vous souhaitez participer à la Foire, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie !



Feux d'artifice



Vous avez été nombreux à vous déplacer pour admirer le **magnifique feu d'artifice**.

Nos artificiers avaient encore redoublé d'ingéniosité pour le bonheur de chacun.

Un moment haut en couleur qui a mérité vos applaudissements.



Marché des artistes



Un rendez-vous pour les amateurs d'art et d'artisanat...

Chaque mois, une quarantaine d'artistes, artisans et créateurs locaux s'installent sous le Marché Couvert rénové et présentent leurs œuvres.

Une matinée riche en créativité attend les visiteurs au Marché des Artistes qui se déroule chaque dernier samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

Organisé par les Artistes bressans, sous l'égide de Magali Jallon et Olivier Dufour et en collaboration avec la Mairie, cet événement met en avant les créations locales.

Pour cette 3ème année d'exposition, chacun a pu montrer librement son art, sans contraintes de placement et d'inscriptions, en profitant de l'affluence du marché hebdomadaire.

Les artisans se mêlent aux artistes pour présenter leurs créations. On y trouve un grand nombre de tableaux, peintures, de l'art design, des bijoux, de la céramique, des objets en bois, des sculptures...





C'est une large Palette des Talents et de savoir-faire qui est présentée et proposée à la vente.

Que l'on soit de Saint Germain du Bois, des environs ou de passage pour l'été, flâneurs ou acheteurs peuvent faire ou se faire plaisir.

Pour agrémenter la matinée, une animation musicale assurée par Claude Caillet a accompagné les visiteurs à la fin du mois de Juillet.



*Marché des Artistes,
chaque dernier samedi de chaque mois,
de Mai à Septembre.
Installation gratuite
(offerte par la Municipalité)
Informations en Mairie
03 85 72 01 47*

Marché des producteurs



L'été marque le retour du Marché Estival de producteurs et artisans...

La commune de Saint Germain du Bois s'anime avec un **marché estival et ses exposants** chaque 1^{er} dimanche des mois

de Juillet et Août, sur la Place du Marché, de 17H à 21H.

Le bouche-à-oreille et les bons produits locaux font que les visiteurs sont au rendez-vous, ainsi que pour l'artisanat local.

Nous avons retrouvé avec grand plaisir certains commerçants déjà présents l'an passé et avons accueilli cet été des artisans locaux que sont les créateurs de bijoux, et autres articles de décoration.

Sous le soleil généreux, les commerçants ont pris leurs aises en plaçant leurs éventaires sur la Place du Marché.

Légumes du terroir, charcuteries, fromages, escargots, volailles et autres denrées côtoient les stands de réalisations d'artisans.

En marge de l'alimentation, quelques artisans et commerçants locaux proposaient de la maroquinerie, des vêtements, ainsi qu'un éventail de savons.

Les habitants et touristes font mélodieusement leurs emplettes.

En effet, pour ce rassemblement estival mensuel, la Mairie a invité l'Ecole de Musique Intercommunale, lors des deux éditions 2023, pour diffuser une animation musicale en plein cœur du Marché, et à proximité de la buvette et de la tombola assurées par L'Association de l'Entraide San Germinoise.



*Marché Estival,
chaque 1^{er} dimanche des mois
de Juillet et Août.
Inscriptions et installation gratuites
Informations en Mairie
03 85 72 01 47*

Marché du samedi



Le Marché du samedi matin, une véritable institution...

Labellisé « **Marchés des Saveurs et Savoir Faire de Bourgogne** » depuis 2010,

le Marché de Saint Germain du Bois est une véritable institution et un rendez-vous incontournable avec ses 40 exposants qui vous proposent un large panel de produits.

Tout au long de l'année, **le samedi matin de 8H à 12H**, venez faire le plein de produits frais de saison.

La Place du Marché est alors envahie par les badauds et les marchands, se pare de toutes les couleurs, et il fait bon flâner au gré des étals où se mêlent les odeurs alléchantes du **marché alimentaire**.

Notre terroir est mis à l'honneur avec de véritables produits régionaux élaborés par des artisans et producteurs locaux qui nous proposent viandes, salaisons, charcuteries, fromages et produits laitiers, mais aussi pains, huiles, miels.

Fruits et légumes issus des maraîchers voisins, herbes aromatiques et épices complètent cette gamme de produits de première qualité.

Les vendeurs en confection, maroquinerie, chapellerie, quincaillerie voire fleurs et plantes (en saison) sont également présents et agrémentent les étals.

Ce rendez-vous hebdomadaire, véritable lieu d'échange et de convivialité, favorise le circuit-court et perpétue ainsi la tradition d'un commerce ancestral.





LA MAISON DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION BRESSANES

2 route de Sens
71330 SAINT-GERMAIN DU BOIS

En 2023, l'Antenne a accueilli 36 groupes scolaires, dans ses locaux et hors les murs ce qui représente 1216 personnes en animation, et une centaine en groupes adultes.

Les Ateliers Patois ont très bien fonctionné, chaque premier dimanche des mois de juillet, août et septembre.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, le Musée recevait Martin HAEFELI, résidant à Vincelles, passionné de culture de maïs. Près de 150 variétés de cette céréale, de toutes formes et de toutes couleurs étaient exposées.

Mais l'évènement de cette année est sans contestation, sa FETE DU TERROIR, organisée par l'ECOMUSEE, et qui a réuni près de 1400 personnes.



La journée a débuté par l'inauguration du tout nouvel espace consacré au maraîchage, présenté par André MASSOT, président de l'association Mémoire de Sornay.

En effet, il y a quelques années, cette association s'était penchée sur cette profession afin que ne soit pas oubliée la grande époque prospère du maraîchage dans la région Louhannaise (Sornay, Branges), en collectant des outils, du matériel à exposer, en recueillant des témoignages, des photos, des documents destinés à la publication d'une gazette.

Aujourd'hui, cette exposition sur le maraîchage trouve donc toute sa place dans la Maison de l'Agriculture et de l'Alimentation Bressanes à Saint-Germain du Bois.



Tout en visitant les collections du Musée, le programme de la fête, en ce dimanche 1er octobre était particulièrement riche, varié et gourmand.



L'évènement s'intègre d'ailleurs dans une démarche de valorisation de l'alimentation locale menée par l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne.

Des rencontres – dégustations avec les producteurs exposants locaux qui avaient pris place dans la cour du Musée ou à l'ombre des beaux arbres du parc Collinet ont eu lieu toutes les demies heures.

Plusieurs visites d'un élevage de volailles de Bresse étaient organisées au départ du Musée.



Monsieur Jalley, éleveur de poulets de Bresse avec son frère et ses parents, à Sens sur Seille, a fourni toutes les explications inhérentes à son métier.



Par ailleurs, une dégustation de volailles de Bresse AOP et crème AOP avec la Ferme de la Bonnardière et la Laiterie de Bresse avait lieu à l'Antenne courant de l'après-midi.



Malgré la sécheresse particulièrement sévère cette année, surtout en ce début d'automne, une quarantaine d'espèces de champignons étaient exposées. Georges BERT, mycologue en Côte d'Or depuis de nombreuses années animait le stand.



3000 accidents sont répertoriés chaque année a rappelé Monsieur BERT, d'où l'importance de cette exposition mycologique.



A l'heure du déjeuner, il était possible de pique-niquer dans le parc avec les produits locaux achetés sur le marché, la buvette était tenue par l'association des Boules San-Germinois.

Au son de l'Accordéon et de la vielle à roue, Mémoire de Sornay et le Groupe Bressan de Romeyay, costumés, ont même initié le public à quelques pas de danse.



Et pour terminer la journée, un super concert avec la FANFARROSOIR, un pur moment de bonheur

« Champêtre, légère, elle butine dans les jardins musicaux pour en faire son miel, elle s'aventure, elle parle en souriant aux gens.....elle a joué par ici, elle rejouera par là...la belle Fanfarrosoir ».



Une belle fête, le rendez-vous est pris pour l'Année 2024 !

Photos Maryse PICARDAT et JC PERRET



L'association **La Petite Mandarine**

La Musique électronique offre des moyens de créativité et d'expression artistiques novateurs, ouvrant un nouveau terrain d'expérimentation et de partage.

Révélez l'artiste qui est en vous !

Musicien débutant ou confirmé, chacun s'exprimera à sa manière et se reconnaîtra dans sa composition finalisée !

<https://m.facebook.com/profile.php?id...>



Nous intervenons auprès des :
Enfants – Adolescents – Adultes

Éducation nationale - dispositif P.E.A.C.
Entreprises, C.E.
Communes, Communauté de Communes
Etablissements médico - sociaux

2023 2024
Floris CORREIA
votre intervenant pédagogique

vous propose
- des ateliers réguliers à La GRANGE ROUGE
- un accueil de loisirs du 30/10/23 au 3/11/23 à La GRANGE ROUGE

La Petite Mandarine s'associe volontiers avec d'autres associations pour une collaboration artistique ou culturelle.



Siège : Mairie de SAINT GERMAIN DU BOIS

Depuis 22 ans, **l'Association JONQUILLE** a pour mission de rompre l'isolement des personnes âgées et/ou handicapées, en leur apportant lors de visites à domicile ou en maison de retraite, un réconfort par l'écoute, la lecture, la promenade ou les jeux, en fonction de leur demande.

Vous pouvez joindre à tout moment **sa présidente Mme Arlette JAVOUHEY au 06 71 36 01 49** et **la coordonnatrice sur Pierre de Bresse Mme Monique RICHARD au 06 84 43 55 74**, pour rejoindre notre groupe de bénévoles ou pour solliciter notre visite.

Nous ne sommes plus que **13 bénévoles pour visiter les personnes demandeuses** et cette année 2023, nous sommes réunis un après midi, bénévoles et personnes visitées, à la salle des réunions, autour de pâtisseries tout en revoyant des anciennes chansons et chaque personne visitée est repartie avec une composition florale. Un second après midi est en préparation.

Nous avons organisé la venue d'une troupe théâtrale le 05 mars 2023 qui a obtenu un vif succès, les rires étant de la partie.

Remerciements à la Municipalité pour sa subvention ainsi que pour le prêt des salles et le tirage des affiches pour notre manifestation.

Association **La Petite Mandarine** - 34 Balosle 71330 St GERMAIN DU BOIS
06 75 31 71 71 - lapetitemandarine.contact@gmail.com -
Association loi 1901 - TOUS PUBLICS



L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint Germain du Bois et sa Région aide l'Etablissement Français du Sang pour collecter les dons de sang. Elle informe de la date de la collecte en posant affiches et panneaux dans Saint Germain du Bois et les communes environnantes et par voie de presse. Elle prépare la Salle des Fêtes pour les collectes de sang et s'occupe de la collation nécessaire après le don de sang.

À quoi sert le don de sang ?

Quand vous donnez votre sang, vous donnez à la fois des globules rouges, des plaquettes et du plasma.

Les globules rouges sont essentiellement utilisés en hématologie (maladie du sang) et en cancérologie.

Lorsque la chimiothérapie détruit les cellules de la moelle osseuse, on transfuse ainsi aux malades des plaquettes et/ou des globules rouges.

Les globules rouges sont également transfusés en cas d'hémorragie(s) lors d'un accident, d'une opération ou d'un accouchement.

Quels sont les besoins ?

Aucun produit n'est aujourd'hui capable de se substituer au sang humain et les besoins en produits sanguins sont constants.

Dès demain ou dans les années à venir, chacun d'entre nous connaîtra sans doute dans son entourage quelqu'un qui aura besoin d'être transfusé, suite à une opération, un accident, une maladie.

Participer au don de sang, c'est participer à la constitution d'une réserve collective de produits sanguins dont chacun d'entre nous peut avoir besoin.

• **Pour venir donner son sang**, il vous suffit de prendre rendez-vous auparavant sur le site internet : dondesang.efs.sante.fr, ou par téléphone au **0 800 109 900**.

En cas d'impossibilité de prendre rendez-vous, le donneur sera accueilli en fonction de l'affluence sur la collecte par le personnel de l'Etablissement Français du Sang.

Les collectes de sang se font à la Salle des Fêtes de Saint Germain du Bois

Collectes de sang : années 2021 / 2022 / 2023

Nombre de donneurs			Nombre de prélèvements			Nouveaux donneurs											
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023									
14/01	79	14/01	54	13/01	80	14/01	74	14/01	51	13/01	55	14/01	3	14/01	0	13/01	1
02/04	76	11/03	72	17/03	81	02/04	65	11/03	69	17/03	56	02/04	5	11/03	3	17/03	5
04/06	90	03/06	68	02/06	59	04/06	83	03/06	63	02/06	54	04/06	3	03/06	1	02/06	3
10/09	69	09/09	58	29/08	46	10/09	65	09/09	52	29/08	45	10/09	2	09/09	2	29/08	1
05/11	60	18/11	72	10/11	50	05/11	55	18/11	68	10/11	47	05/11	3	18/11	2	10/11	1
	374		324		276		342		303		257		16		8		14

Comme en 2022, le nombre de donneurs de 2023 est encore en baisse, ainsi que le nombre de prélèvements de sang.

Alors pour 2024, prévoyons toutes et tous un peu de temps pour venir nombreux, faire un acte citoyen et solidaire en donnant notre sang, afin d'apporter des soins aux personnes hospitalisées nécessiteuses et sauver des vies.

COLLECTES DE SANG 2024:

Vendredi 19 janvier	de	15h30	à	19h30
Vendredi 24 mai	de	14h00	à	18h00
Vendredi 19 juillet	de	8h00	à	12h30
Vendredi 20 septembre	de	8h00	à	12h30
Vendredi 15 novembre	de	15h30	à	19h30



Saint Germain du Bois regroupe près de **100 entreprises** toutes activités confondues : elles reflètent le dynamisme de la commune et favorisent son développement.

Une association, **UCIA (Union Commerciale, Industrielle et Artisanale)**, existe depuis de nombreuses années et permet à toutes les entreprises de la commune de s'unir et de se rassembler afin de mettre en place des actions commerciales (quinzaines commerciales, tombola...), d'organiser des manifestations (Bal du 14 juillet...), qui contribuent au dynamisme et à la vie de Saint Germain du Bois.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'UCIA et de ses membres sur notre page facebook « Ucia Saint germain du bois ».

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous.

Présidente : Madame Léa GAGNEUR 0684382282



Amicale des Pêcheurs



AMICALE DES PÊCHEURS
DU CANTON DE
SAINT GERMAIN DU BOIS
ET SES ENVIRONS



CARPODROME « ETANG DE LA TUILERIE »

Samedi 8 avril, à l'étang de la tuilerie, 16 équipes se sont confrontées pour le concours à l'américaine au niveau départemental. A cette occasion, 258 kg de carpes ont été prélevées et bien sûr remises à l'eau après la pesée. Les membres du bureau ont prêté la main afin d'organiser cette journée.

RANDONNEE PEDESTRE LE 18 JUIN A DICONNE

Le dimanche 18 juin 2023 était organisée une première randonnée pédestre sur la commune de DICONNE : 3 circuits étaient proposés, 220 marcheurs ont participé à cette première et plus de 150 repas plateau ont été vendus. Une belle journée et une réussite, rendez vous l'année prochaine.



ATELIER PECHE NATURE 2023

L'atelier pêche nature s'est déroulé du 10 au 22 juillet 2023 à l'étang de la tuilerie. Cette année, seulement 8 enfants de 8 à 12 ans ont participé à ce stage. Tous les enfants ont été récompensés (diplômes, articles de pêche, coupes).

Merci à Monsieur GUYONNET Georges, Président de la Fédération, Madame le Maire de ST GERMAIN DU BOIS et ses adjoints pour leur participation à cette journée.

**Ce stage sera reconduit en 2024 (du 8 au 20 juillet 2024).
Inscription : 07.72.21.09.58**



Foyer Rural



26

Présentation du Foyer Rural San Germinoise

Association loi 1901 créée en 1977, gérée par un conseil d'administration composé de membres bénévoles et fort de plus de 580 adhérents, le foyer rural propose de nombreuses activités sportives et culturelles pour tous les âges:

AIKI TAISO -BABY GYM - BOXE ENFANTS ET ADULTES -BADMINTON - GYM ADULTES - JUDO - MARCHÉ - MUSCULATION - PILATES -TAI CHI - ATELIER CREATION - AUTOUR DES MOTS - BREAK DANSE - DANSE CARDIO - HIP HOP ADO - CHORALE - DANSE ENFANTS ET ADOS - DANSE EVEIL - DANSE DE SALON - DESSIN PEINTURE ADULTES ET ENFANTS - LOISIRS CREATIFS - STAGE CHANT - THEATRE.

Vous retrouverez toutes les informations (jours des séances - tarifs - animateurs - responsables) lors de l'assemblée générale annuelle ou sur le site informatique: <https://www.foyersangerminoise.net> à la rubrique activités.

Vous y trouverez également le calendrier des prochaines manifestations, une rétrospective des manifestations et soirées organisées, ainsi qu'une fiche contact vous permettant d'adresser des messages aux responsables du foyer.



Afin de maintenir des tarifs des activités relativement bas, plusieurs manifestations sont organisées tout au long de l'année par les membres du conseil d'administration (loto - réveillon - choucroute - concerts - gala break danse et gala de danse - représentations théâtrales). Nous comptons sur votre participation et votre soutien.

Chaque année également, un voyage est proposé ainsi qu'éventuellement une sortie spectacle ou autre en fonction de l'actualité.

Après 15 ans de service en tant que président du foyer rural, M. Raymond BAREILLE a souhaité ne pas renouveler son mandat. Lors de la 1ère réunion du conseil d'administration après l'assemblée générale 2023, **M. Patrick PROST** a été élu à l'unanimité en tant que Président, entouré d'une équipe de responsables.



Tennis Club



Le tennis est le deuxième sport le plus pratiqué en France et le **premier des sports individuels**. C'est un sport populaire, universel, non polluant, qui véhicule des valeurs citoyennes fortes et reconnues comme le respect des autres et des règles du jeu, la maîtrise de soi, le dépassement de soi et le fair-play. Il est accessible à tous et permet une **pratique à tout âge**, dès 4 ans.

Affilié à la Fédération Française de Tennis depuis 1987, le **Tennis Club de Saint Germain du Bois**, fort de 88 licenciés, dont 36 jeunes, a su s'implanter et faire vivre le sport au sein du village et de ses alentours. Le club dispose de **2 courts extérieurs**, d'un **club-house** et utilise le **gymnase intercommunal** en période de mauvais temps.

Notre **Ecole de Tennis**, clé de voûte du club, permet aux petits comme aux grands de découvrir ou de se perfectionner au tennis avec des cours pour débutants ou confirmés. Le club remplit une **mission de service public et d'intérêt général en assumant des missions éducatives** auprès des jeunes et une mission sociable auprès de tous. Nos moniteurs dispensent 15 heures de cours hebdomadaires pour 60 personnes. Des groupes homogènes sont établis selon l'âge, le niveau de jeu et la disponibilité des personnes.

Le club permet à ses adhérents la **pratique en loisir et** également de découvrir la **compétition** en engageant plusieurs équipes **jeunes et adultes** à différents niveaux, ce qui permet à tout le monde de jouer. L'équipe 1 féminines évolue dans l'élite départementale et l'équipe fanion hommes se distingue depuis plusieurs années au niveau régional.

Une dizaine de membres possèdent des qualifications d'arbitres, de juges-arbitres et de formateur.

Des animations sportives (tournoi seniors, matchs libres) et extra sportives pour participer au financement de l'école de tennis (journée « portes ouvertes », marché aux puces, loto) offrent chaque année des moments de convivialité pour les participants et tissent des relations entre les membres du club.

L'association communique activement sur la vie du club à travers son site internet relooké et les réseaux sociaux.

Vous êtes un enfant, une femme, un homme, et avez envie de jouer au tennis en loisirs, en groupe d'entraînement (initiation ou perfectionnement) ou en compétition, rejoignez-nous.



Lauréats tournoi 2023

 Alexandre LORIOT 06 83 61 12 47

Valérie VEAU 06 37 47 07 91

Suivez nous sur



facebook



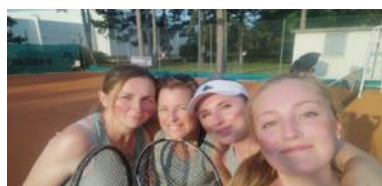
 tennisclubsaintgermaindubois@gmail.com



<https://tcsaintgermaindubois.wixsite.com/accueil>



Portes-ouvertes



Equipe 1 seniors femmes



Equipe 1 seniors hommes

Tarot Club



L'heure de la rentrée pour les associations du village a sonné. Quarante ans d'existence pour le tarot club, 35 adhé-

rents nous serions heureux de vous compter parmi nous.

Début des jeux chaque vendredi 20h15 Ferme Bachelet.

Pour tous renseignements 0686924081.

L'école maternelle



L'école maternelle

de Saint Germain du Bois

réitère sa vente de repas couscous à emporter.



Elle aura lieu le **samedi 3 février 2024**. Les réservations se feront jusqu'au jeudi 25 janvier 2024 inclus par téléphone au **03 85 72 00 52**.

Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Nous vous remercions par avance de votre participation.





Le Comité des Anciens Combattants en Algérie de Saint Germain du Bois, affilié à la Fédération Nationale des Anciens Combattants, a été déclaré en Sous Préfecture de Saône et Loire à Louhans le 23 mars 1968.

Il regroupe les Anciens Combattants et vise à renforcer les liens de solidarité et de camaraderie entre les Anciens appelés ou Rappelés en AFN, sur plusieurs communes.

Le but principal est de rendre Hommage à tous les Combattants de tous les conflits, en participant à toutes les Commémorations Militaires suivant les protocoles et avec les Porte Drapeaux.

Pour le Comité de Saint Germain du Bois, il reste 92 adhérents.

Le conseil d'administration est composé de 11 membres dont 6 du bureau.

Le Président est Yves, François BURDY.

Créée le 15 avril 2005, l'association « Le Comité du Souvenir Français de Saint Germain du Bois » a pour but l'entretien des stèles, monuments aux morts et tombes de celles et ceux morts pour la France. L'objectif est de rendre hommage et faire perdurer la mémoire.

Le Souvenir Français prend ses racines en 1870 dans une Alsace Lorraine alors conquise par les Prussiens. Ces derniers interdisent d'aller fleurir les tombes. Les femmes des soldats passeront outre, le mouvement naît en 1872. En 1887, François-Xavier Niessen crée le Souvenir Français, adopté au journal officiel en 1904 et reconnu d'utilité publique deux ans plus tard.



Entretien d'une tombe



Stèle de la Fosse (St Germain du Bois)



Bénévoles prenant la pose



Stèle de Montcony

Les tombes entretenues concernent les cimetières de Frangy en Bresse, Le Tartre, Bosjean, Sens-Sur-Seille, Bouhans, Saint Germain du Bois, Serley, Mervans, Simard, Serrigny en Bresse, Beaurepaire en Bresse.

Aussi, le Comité du Souvenir Français de Saint Germain du Bois entretient les Stèles (en hommage aux résistants fusillés sur place lors de la dernière guerre) Des Rampes et de La Fosse (Saint Germain), de Quain (Devrouze), de La Vernotte (Verissey) de Montcony (stèle érigée en hommage aux 8 aviateurs anglais et canadiens du 78e Squadron morts dans l'explosion en vol de leur bombardier Halifax le 23 octobre 1942).

* Pour financer ces travaux d'entretien, les adhérents bénévoles du Comité sont mobilisés le 01 novembre (jour de La Toussaint) pour faire la quête aux portes des cimetières, et organisent un repas "boudin" en novembre.

Les bénévoles et portes drapeaux du Comité du Souvenir Français de Saint Germain du Bois participent aux commémorations organisées dans la région.

Le Comité du Souvenir Français de Saint Germain du Bois, dont le président est Monsieur Bernard Mollard, est composé actuellement de 405 adhérents et reste le comité le plus important de Saône et Loire.

Annuaire des associations

SPORTIVES

	Président	Téléphone
ABS Association Bresse Sportive Aïki Taïso, Aquagym, Danse, Gym de Maintien, Marche, Step, Randonnées, Raquettes Ski	Mme DAVID	03 85 74 83 14
Atelier Chorégraphique Zumba, Danse, Country	Mme VION	06 76 06 24 99
Boule Lyonnaise	M. DAVID	06 71 34 74 46
Club des Supporters de l'USSG	M. PACOT	06 47 88 10 68
USSG Union Sportive San Germinoise	M. PETITJEAN	06 24 82 52 72
Pétanque Club	M. MOUREAU	03 85 72 42 08
Tennis Club	M. LORiot	06 83 61 12 47

CULTURELLES ET PATRIOTIQUES

La Petite Mandarine	M. CORREIRA Floris	06 75 31 71 71
ECDAM (Ecole de Musique Communautaire)	M. COMAS	07 66 36 66 23
FNACA	M. BURDY Yves	06 89 10 58 57
Souvenir Français	M. MOLLARD	03 85 72 02 57

LOISIRS

Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Trait	M. PETITJEAN	03 85 72 41 25
Tarot Club	M. GUILLEMIN	03 85 72 06 56
ABC Attelage Bresse Cavaliers	M. CHEVAUCHET	06 08 46 34 20
Clique Etoile San Germinoise		
Foyer Rural Aïki Taïso, Danse, Dessin, Peinture, Gymnastique, Judo, Danse de salon, Musculation, Step, Loisirs créatifs Théâtre, Cho- rale, Autour des mots, Gym Pilate, Tai Chi, Marche, Boxe de Loisir, Badminton, Break Danse	M. PROST	06 72 90 35 60
Société de Pêche	M. JACQUES Nicolas	07 70 70 49 35
Société de Chasse	M. COMBETTE	03 85 72 05 98



SOCIALES ET SOLIDAIRES

ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural	Mme BEER	03 85 72 42 49
Amicale des Donneurs de Sang	M. MOUREAU Eric	06 82 97 47 05
Amicale des Sapeurs Pompiers	Mme MANDRILLON	06 25 94 51 39
Courir Pour Eux	Mme BONIN	06 16 44 49 23
Jonquille	Mme JAVOUHEY	06 71 36 01 49
Les amis de la maison de retraite	Mme DAVID Brigitte	

AGRICOLES

Comité du Renouveau	Mme LAURAIN	03 85 72 01 06
Eleveurs de Charolais Canton de St Germain	M. PROST	03 85 72 02 91

ECONOMIQUE

UCIA Union Commerciale Industrielle Artisanale	Mme CUGNOT	06 84 38 22 82
---	-------------------	-----------------------

DIVERSES

APE « Les P'tiots Minois » lesptiotsminois@gmail.com	Mme PROST Julie	
Bouilleurs de Cru	M. PERNIN	03 85 72 02 70
Amicale des Anciennes Elèves en collégiale	Mme DOLE	03 84 25 37 40



Calendrier des manifestations

JANVIER

VEN 5	Vœux du Maire <i>Salle des Fêtes</i>
DIM 14	Repas Grenouilles-Donneurs de Sang <i>Salle des fêtes</i>
VEN 19	Don du Sang <i>Salle des Fêtes</i>
DIM 21	LOTO - USSG <i>Salle des fêtes</i>

FEVRIER

SAM 3	Vente Couscous Ecole Maternelle <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 17	Vide ta chambre APE « Les P'tiots Minois » <i>Salle des fêtes</i>
DIM 18	LOTO-Tennis Club <i>Salle des fêtes</i>

MARS

DIM 3	Spectacle-Jonquille <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 9	Stage TAI CHI-Foyer Rural <i>Salle des fêtes</i>
DIM 10	Spectacle cabaret-ADMR <i>Salle des fêtes</i>
SAM 16 au DIM 17	Foire du Renouveau <i>Place du Marché</i>
SAM 16	Repas Choucroute-Foyer Rural <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 16	Concert-ECDAM <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 23	Repas des Cheveux Blancs <i>Salle des Fêtes</i>

AVRIL

SAM 6	Banquet des conscrits <i>Salle des Fêtes</i>
VEN 12 SAM 13 DIM 14	Théâtre-Foyer Rural <i>Salle des Fêtes</i>

MAI

JEU 2	Concours-Boule Lyonnaise <i>Terrain pétanque</i>
DIM 5	Marche Gourmande Entraide San Germinoise
MER 8	Cérémonie du 8 mai <i>Monuments aux morts</i>

MAI

VEN 24	Don du sang <i>Salle des fêtes</i>
SAM 25 au DIM 26	Fête de la Trinité <i>Place du Marché</i>
SAM 25	TAI CHI-Portes ouvertes-Démonstrations <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 25	Marché des artistes <i>Marché couvert</i>
SAM 25	Bal-Buvette APE « Les p'tiots minois » <i>Marché couvert</i>
SAM 25	Exposition - Inauguration lieu de mémoire <i>Ferme Bachelet</i>

JUIN

SAM 1	Gala Break Danse-Foyer Rural <i>Salle des Fêtes</i>
DIM 9	Elections Européennes <i>Salle des fêtes</i>
SAM 22 DIM 23	Gala Danse-Atelier Chorégraphique <i>Salle des Fêtes</i>
VEN 28 SAM 29 DIM 30	Gala Danse-Foyer Rural <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 29	Marché des artistes <i>Marché couvert</i>
DIM 30 au DIM 14 Juillet	Tournoi séniors-Tennis Club <i>Terrain de Tennis</i>

JUILLET

DIM 7	Marché estival <i>Place du Marché</i>
DIM 7	Atelier Patois <i>Ecomusée</i>
DIM 14	Cérémonie du 14 juillet <i>Monuments aux morts</i>
DIM 14	Feu d'artifice-Bal (buvette UCIA) <i>Etang Titard-Marché couvert</i>
VEN 19	Don du Sang <i>Salle des Fêtes</i>
JEU 25	Visite décalée en soirée <i>Ecomusée</i>
SAM 27	Marché des artistes <i>Marché couvert</i>
DIM 28	Méchoui-Société de chasse <i>La Tuilerie</i>

AOUT

VEN 2 au SAM 10	Stage Chantons en Bresse-Foyer Rural <i>Salle des Fêtes</i>
DIM 4	Marché estival <i>Place du Marché</i>
DIM 4	Atelier Patois <i>Ecomusée</i>
VEN 9	Concert - Foyer Rural <i>Eglise</i>
MAR 13	Atelier famille « Les abeilles » <i>Ecomusée</i>
MER 14	Bal - USSG <i>Marché Couvert</i>
SAM 31	Portes ouvertes-Tennis Club <i>Terrain de tennis</i>
SAM 31	Marché des artistes <i>Marché couvert</i>

SEPTEMBRE

DIM 1er	Atelier Patois <i>Ecomusée</i>
DIM 8	Marché aux puces-Tennis Club <i>Terrain de pétanque</i>
DIM 8	Loto Gourmand-Sté de chasse <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 14 au DIM 15	Fête patronale <i>Place du marché</i>
SAM 14	Repas Moule-Frites Amicale des pompiers <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 14	Bal-Buvette ECDAM <i>Marché couvert</i>
DIM 15	80ème anniversaire de la Libération <i>Place du Marché-Salle des Fêtes</i>
VEN 20	Don du sang <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 28	Marché des artistes <i>Marché couvert</i>
DIM 29	Fête du terroir <i>Ecomusée</i>

OCTOBRE

DIM 6	Loto-Donneurs de sang <i>Salle des Fêtes</i>
DIM 13	Marche Octobre Rose Entraide San Germinoise <i>Place du marché</i>
DIM 20	Loto-ADMR <i>Salle des fêtes</i>

NOVEMBRE

DIM 3	Thé dansant-Donneurs de sang <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 9	Repas boudin-ABC <i>Salle des Fêtes</i>
DIM 10	Loto-Foyer rural <i>Salle des fêtes</i>
LUN 11	Cérémonie du 11 novembre <i>Monuments aux morts</i>
VEN 15	Don du Sang <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 16 DIM 17	Championnat de Bourgogne Tarot Club <i>Salle des Fêtes</i>
VEN 22	Soirée Beaujolais-UCIA <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 23	TAI CHI-Portes ouvertes <i>Salle des Fêtes</i>
SAM 30	Repas boudin-Souvenir Français <i>Salle des Fêtes</i>

DECEMBRE

SAM 7 DIM 8	Marché de Noël-USSG <i>Place du Marché</i>
MAR 31	Réveillon-Foyer rural <i>Salle des Fêtes</i>

Sous réserve de changement

Le programme « Centralités rurales en région » (C2R)

Le programme « Centralités rurales en région » (C2R) de Bourgogne-Franche-Comté a établi une liste de 128 bourgs-centres qui jouent un rôle structurant dans leur territoire et souffrent de « fragilités » dues à « l'accumulation des restructurations des cartes hospitalières, administratives, judiciaires, etc..

C2R se déploie en complémentarité du programme Petites Villes de demain. Tandis que le dispositif d'Etat est centré sur l'ingénierie, C2R cible l'aide à l'investissement opérationnel pour quelques dossiers clés, résultant de la construction d'une stratégie territoriale. L'aide régionale peut s'élever jusqu'à 500 000 euros pour les communes qui ont déjà réalisé un projet de revitalisation pour au moins deux opérations inscrites dans un projet territorial abouti ou 200 000 euros pour les communes qui doivent en construire un en cas de projet en gestation, pour des études et un premier dossier concret.

Son objectif est de garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires.

- ⇒ Redynamiser les centres-bourgs et centres villes par une action globale
- ⇒ Maintenir les services pour les habitants des centralités et de leur bassin de vie
- ⇒ Animer un territoire peu dense et éloigné des grandes agglomérations
- ⇒ Lutter contre le sentiment d'abandon ou de délaissement

Les opérations doivent se situer dans les cœurs des communes. Elles peuvent porter sur l'aménagement d'espaces publics, la requalification de friches et de bâtiments d'habitat, de commerces et de services.

Saint Germain du Bois qui ne faisait pas partie du programme « Petites Villes de Demain », a été sélectionnée pour le programme « centralités rurales en région ».

La première étape étant de réaliser une étude diagnostic de notre commune, le cabinet retenu suite à un appel d'offre a été Soliha. L'étude est menée depuis le premier semestre 2023. Plusieurs domaines ont déjà été diagnostiqués et de nombreuses réunions de commissions ont eu lieu. Le projet de revitalisation, comprenant différentes opérations chiffrées et programmées sur plusieurs années, est en cours de rédaction.

Nous vous proposons de retrouver ci-après cette étude qui permet d'avoir un œil extérieur sur Saint Germain du Bois.



Les quartiers de Saint Germain



Afin de percevoir et comprendre les différentes identités qui composent Saint Germain du Bois dans une attitude neutre et ouverte, un premier atelier en marchant s'est tenu le 11 avril 2023 en présence d'élus et du bureau d'études.

Cet atelier a permis de s'approprier les différences entre quartiers en les arpentant et en questionnant tour à tour les singularités, les repères, les limites, les histoires, les qualités et les défauts, les évolutions possibles souhaitables ou regrettables.

Il a été convenu de s'intéresser aux quartiers proches du centre, en lien direct ou indirect avec la revitalisation du cœur du village.

- 1 La Place
- 2 L'allée de la Balme
- 3 Derrière la Poste
- 4 Super U, ancien Stade
- 5 Lotissement Pontpierre
- 6 Belles maisons de Sens
- 7 Résidences
- 8 La route de Louhans
- 9 Lotissement Futigny
- 10 Lotissement du 19 mars 1962
- 11 Collectifs du collège
- 12 Pôle enfance
- 13 La route de Chalon
- 14 La route de Mervans

Les quartiers de Saint Germain

1 La Place

La Place est tout à la fois, une rue très large, une place de marché et le carrefour historique des voies vers Sens, Louhans, Chalon, Mervans et Pierre de Bresse.

Cet espace public est fondateur de l'identité de la commune, comme l'atteste la formule d'usage «la commune où il y a une grande place». A la révolution, la commune s'est même appelée «Belle Place».

La place du marché accueille quelques uns des bâtiments emblématiques de la commune :

> La **Mairie**, l'**église** et la **Poste**

> L'**édifice des halles** identifiable aux arcades, aujourd'hui occupé par un café et la fleuriste.

* Le Pavillon de chasse des Scorailles, devenu l'**hôtel du Lion d'Or** puis aujourd'hui hostellerie Bressane, table renommée (avec sa sculpture attribuée à Rude)

> Le 3ème angle occupé jadis par des **commerces** (quincaillerie, crèmerie...)

> Le 4ème angle, vide, occupé par la **fontaine**, autrefois ronde en pierre calcaire et aujourd'hui carrée en granit noir.

A l'autre extrémité de la place, un monument aux morts amortit les longues perspectives de la rue du 11 novembre 1918, des routes de Chalon et Beaune.

La principale **qualité** du quartier repose sur la concentration des services (mairie, église, poste) et le dynamisme des **commerces de proximité**, restaurants et estaminets, et sur sa capacité à accueillir un **marché hebdomadaire important**.

Pourtant en été, ce grand espace souffre du peu d'ombre des arbres encore existants et de la chaleur stockée par les revêtements minéraux de sol. La plantation d'arbres est un enjeu de **confort**.



Perspectives & évolutions

♦ **Aujourd'hui, ce quartier est tiraillé entre un désir de «conserver l'identique» et de prise en compte des changements climatiques, le manque de mobilité...**

2 L'allée de la Balme

L'allée de la balme est une voie très utilisée depuis la nuit des temps, qui menait au Fief de la Balme, puis au champ de la Foire aux bestiaux, à un étang et aux services de la Perception et bains publics.

Cet espace public un peu froid, vide et négligé était à l'origine une rue pleine d'activités disparues :

> épicerie, boucherie, boulangerie, fleuriste, marchand de vélos, pressing, pompe funèbre, Trésor Public, Lavoir...

> Sur un **Ancien étang** se sont implantés des bains douche et aujourd'hui une salle de musculation

> Des restaurants autour de la place du 8 mai 45

> Le poids public pour peser le bétail a dû constituer un point d'attraction et d'animation important.

La principale **qualité** de cette avenue est son gabarit très large et autrefois bordée de platanes jusqu'à la place du 8 mai 1945. Cette rue est la plus utilisée pour se rendre à pied vers la zone commerciale du super U. La rue change de caractère après la Perception et l'entrée de la ZA.

Perspectives & évolutions

♦ **Quelques activités se sont réinstallées sur ce linéaire, à proximité du super U : salle de musculation, clinique vétérinaire.**

♦ **Dans la mesure où l'allée de la Balme, large et confortable, draine déjà une certaine chalandise vers la ZA, il sera intéressant de raviver son potentiel économique en assurant une continuité des rez de chaussée commerciaux.**

♦ **La place du 8 mai 45 peut également s'inscrire dans cet itinéraire de chalandise, notamment .**

♦ **Quelle animation remplacera le poids public ?**



3 Derrière la Poste

Ce quartier manque tant de reconnaissance et d'identité, qu'il est nommé par ce qu'il n'est pas : un espace de délaissement, en arrière.

Cette ancienne zone humide, largement remblayée durant des décennies à partir de 1979, est un type de friche dénommé « fonte-mi » en bressan.

Des terres agricoles et zones humides initiales, il ne reste qu'un verger privé, côtoyant une zone d'activité, la salle des fêtes, une plateforme remblayée, un lotissement en cours d'aménagement.

Les **qualités** actuelles du site sont ténus et résident surtout :

> dans les éléments naturels fragiles encore existant (verger, ruisseau, ripisylve, à protéger, mettre en valeur, re-développer)

> autour des cheminements de liaison depuis le centre vers l'étang de la Tuillerie (zone de loisirs et carpodrome), vers le quartier d'habitation, vers la zone commerciale, vers la résidence senior...

> Ces itinéraires sont des alternatives aux cheminements parfois inconfortables le long des grands axes routiers.

Perspectives & évolutions

◆ *Aujourd'hui, l'aménagement du secteur remblayé est confié à un bailleur social par une procédure de concession pour y réaliser 10 logements et viabiliser 6 terrains à bâtir.*

◆ *Un cheminement piéton est prévu sur une largeur de 3m, au dessus d'un ruisseau busé vers l'étang et vers le centre commercial.*

◆ *Correctement aménagé et relié aux lieux de détente et d'activité, ce quartier peut devenir agréable et faire partie des itinéraires sécurisés futurs.*

◆ *La valorisation du petit auvent (marché artisans) et de ses abords permettrait d'animer le quartier et refonder son identité fragile. Une réflexion sera menée pour attirer le chaland, permettre aux exposants de s'installer dans ce prolongement de la Place.*

◆ *passage à travers la paroisse de la Ste Trinité (défilé, procession, peinture murale de la trinité dans le chœur de l'église ?)*



4 Super U, ancien stade

Cette zone commerciale a été bâtie sur un ancien foncier communal aux portes du village qui portait le stade et le champ de Foire aux bestiaux.

L'espace public est actuellement en pleine restructuration liée à l'agrandissement des surfaces commerciales, la création d'abris pour automobiles, la pose de panneaux solaires et la mise en accessibilité piétonne du site. Sans les plans d'aménagements du site, il est difficile de se faire une idée du fonctionnement futur. Pour l'instant on observe :

> Pour des personnes âgées ou fragiles, une impossibilité d'accéder au site autrement qu'en auto, car il n'existe aucun trottoir ou cheminement piétons d'accès sécurisés depuis les routes de Pierre de Bresse et de la Balme.

> Sur le site, des discontinuités des itinéraires piétons

La principale **qualité** du site est sa proximité avec le cœur du village qui permet d'espérer une émulation entre les activités des deux pôles. Ces synergies seraient facilitées par des liaisons courtes, confortables et sécurisées entre les secteurs concernés. Ce qui implique une refonte des cheminements par les rues (la Balme) et les quartiers traversants (la Poste).

Du fait de la forte proportion de revêtements minéraux au sol, la thématique des îlots de chaleur est essentielle et peut être améliorée par une forte renaturation du site.

Perspectives & évolutions

◆ *Aujourd'hui, cette zone commerciale est typique d'un modèle largement répandu. Elle ne se distingue pas encore par une prise en compte des enjeux actuels*

◆ *Accueil des usagers à pied ou à vélo,*

◆ *Perméabilité des sols*

◆ *Plantation d'arbres d'ombrage*

◆ *Soin apporté aux interfaces avec l'environnement proche, les logements riverains...*



5 Lotissement Pontpierre

Le nom du lotissement évoque un fait historique concernant la population juive d'un village de Moselle réfugiée à St Germain en 1939-1945.

Hormis la citation des Justes, ce quartier, l'un des premiers lotissements de Saint Germain vers 1970, est marqué par un éclectisme qui rend son identité peu lisible :

- > Une voie anciennement arborée, désormais pauvrement aménagée,
- > Des constructions de tous styles, (régionalistes, pavillons, chalets...) avec des clôtures dépareillées,
- > Une population plutôt âgée et aisée d'anciens commerçants de St Germain.
- > Deux anciennes gendarmeries, reconverties en logements et en bureau de la communauté de communes.

Les repères sociaux du quartier sont l'ancienne gendarmerie, bâtiment emblématique, en brique et une ferme avec basse-cour, visitée par les enfants du quartier.

Les principales **qualités** du quartier sont le calme, le silence, les grandes parcelles et la proximité du parc.

Perspectives & évolutions

- ◆ *l'important turn-over constaté ces dernières années qui devrait ré-équilibrer la démographie de la population ne concerne en fait que des personnes âgées.*
- ◆ *On constate une hybridation des styles, par les derniers aménagements, barrières, pare-vues...*



6 Belles maisons Route de Sens

La route de Sens, menant vers Bletterans et Lons le Saunier est l'un des axes historique fédérateur de l'agglomération. Une population riche l'a investie.

Ce quartier est marqué par ses «belles maisons» bourgeoises de briques et de pierres, sur caves. Elles représentent la vitrine de prospérité de la commune et une fierté pour les habitants.

> Il existe un contraste fort entre ces maisons cossues qui évoquent noblesse et sérénité et le flux routier très nuisant passant sur cet axe majeur de la commune.

> Un autre contraste est marqué par la transition de style, après la séquence de belles maisons : un tissu lâche et mixte de fermes et de pavillons sobres s'étend de part et d'autre le long de la route.

> On y trouve aussi quelques curiosités, dont les locaux de l'équipement, d'un style aussi affecté qu'inapproprié.

> Contrairement à l'allée de la Balme, il ne semble pas que cet axe ancien (figurant sur l'atlas des routes de Bourgogne n°33) ait été bordé de plantations d'alignement.

Qualités et défauts du quartier sont liés au statut de la route, sa longue perspective solennelle qui génère dans le même temps un flux routier de transit assez nuisant qui en perturbe le calme apparent.

Les espaces jardinés entre voies et maisons.

Perspectives & évolutions

- ◆ *Requalification de la voirie pour ralentir le trafic et sécuriser les déplacements doux.*



7 Résidences

Le quartier des Résidences a été loti en 1980 par un seul investisseur privé (M Hubert Jannet) sur un ancien bâtiment de commerce de charbon et vin. L'ensemble des constructions possède donc une cohérence et une densité qui a créé une ambiance intime et conviviale.

Ce quartier a un caractère de petite cité jardin, intime, ouvert, convivial et calme, car la voie traversante ne constitue pas de raccourci pour un itinéraire de transit. Le quartier est marqué par :

> une voirie étroite et sinueuse de 4m à double sens de circulation et sans perspectives, qui ralentit le trafic. Des matériaux de sols chaleureux béton désactivé et sables stabilisés, des trottoirs bas ou caniveau qui marquent les cheminements mais aussi brouillent la ségrégation piéton/auto et contribuent à offrir plus de place au piéton.

> des constructions de plain-pied, souvent mitoyennes, avec des jardins avant sur la rue assez investis par les propriétaires, bien visibles depuis la rue grâce à des clôtures grillagées transparentes.

> des arbres, notamment sur le domaine public.

Les principales **qualités** du quartier sont liées à l'ambiance de cité jardin, végétalisée, sécurisée, dense. Les rares **défauts** portent sur l'entretien des espaces publics sans pour autant poser de graves difficultés.

Perspectives & évolutions

◆ **Réfection des trottoirs** : attention au choix des matériaux, actuellement assez claires et retenant moins la chaleur qu'un enrobé noir, à proscrire.



8 Route de Louhans

La route de Louhans est l'un des axes historiques qui ont fondé la commune. Aujourd'hui, cette ancienne rue commerçante et artisanale connaît une certaine déprise avec un manque d'attrait et une image un peu vieillotte et négligée.

La rue qui s'amorce en fanfare entre le pavillon de chasse des Scorailles et l'hôtel du Lion d'Or donnant sur la Place, perd rapidement de son brillant :

> Le gabarit public large (13m) qui permettrait des aménagements de qualité, est actuellement extrêmement minéral et dévoué à la voirie de 9m. Ce gabarit a été utilisé jadis pour entreposer les charrettes lors des foires et marchés, comme l'atteste ce témoignage : «*Les routes près du bourg sont encombrées de chariots, de carrosses, surtout le long de la route de Louhans où il y a quantité de chars à bancs, limonières relevées, chargés de cages, de sacs de grains*». (Robert Michelin, 'Le canton de St Germain du Bois')

> Les anciennes maisons d'artisans sont mornes et sales, les façades mériteraient un ravalement.

Les **qualités** du quartier résident dans la cohérence du bâti modeste et bon marché, de la généreuse largeur de l'espace public, ses **défauts** dans le traitement exclusivement routier, lié au trafic (beaucoup de poids lourds) et le manque d'intention pour dynamiser cet ancienne rue d'activité.

Perspectives & évolutions

◆ **Résidentialisation des rez-de-chaussée**

◆ **Implantation d'une boulangerie** : question de la ré-activation du linéaire commercial ?

◆ **Opération façades** ?





9 Lotissement Futigny

Ce quartier a été initié vers 1985 par M Chevalier, avec un programme de logement cohérent entre l'Opac et le Crédit immobilier.

> Les maisons anciennes et contemporaines, bâties en recul, sont parfois mi-toyennes (par le garage) et créent alors des petits linéaires.

Les **qualités** : le quartier est assez aéré et ouvert, les parcelles privées sont plantées d'arbres et d'arbustes, les clôtures peu hautes.

Les **défauts** : peu de qualité des espaces publics, et surtout peu de rapport avec l'urbanité du centre bourg. Ce lotissement est marqué par la prépondérance de la voirie, le traitement peu cohérent des clôtures et de leur végétalisation (types inégales des clôtures et des essences plantées), des cheminements doux existants mais peu lisibles. Sur les domaines privés, une prépondérance des surfaces minérales côté rue.

Perspectives & évolutions

◆ *Réhabilitation des immeubles vacants.*

◆ *Prise en compte des déplacements doux dans l'aménagement des espaces publics*



10 Lotissement du 19 mars 1962

Ce lotissement en cul de sac accueille exclusivement de l'habitat individuel sous forme de pavillons dépareillés mais aux abords soignés.

> Les constructions en recul de la rue forment un quartier à l'américaine,

Les **qualités** : le quartier est très aéré et végétalisé, y compris sur l'espace public central qui constitue un petit parc : *par qui est-il utilisé ?*

Les **défauts** : *ce lotissement en cul-de-sac crée une entité «à part», qui favorise un «entre-soi» (?) Reste-t-il ouvert aux autres habitants ? l'espace de jeux est-il investi par les enfants du quartier ? si oui, sont ils bien acceptés ?*

Perspectives & évolutions

◆ *Connexion aux itinéraires de déplacement doux pour compléter le maillage ?*

◆ *Vaste espace de jeux central à réinvestir ?*



11 Collectifs du collège

Ce quartier en cul de sac de 1982 mixe de l'habitat collectif et individuel.

> Les maisons sont bâties très en recul de la rue qui favorise une image de lotissement accentué par la voirie en cul-de-sac.

> deux programmes de logements collectifs portés par l'OPAC

> réalisation par la SEMCODA de 5 pavillons individuels locatifs.

Les **qualités** : ouvert, aéré, végétalisé

Les **défauts** : minéralité de l'espace 'central de retournement' : à quoi sert-il ? peu de qualité urbaine du quartier, ni d'identité ?

pourquoi ce site pour le point tri ?

Perspectives & évolutions

◆ usages du parc central d'environ 1000m²

◆ entretien des espaces verts par les services municipaux : d'autres usages auto gérés ? vergers ? potager ?



12 Pôle enfance

Ce quartier accueille tous les équipements dédiés à l'enfance : écoles maternelle, élémentaire, garderie, cantine, collège... à l'exception du stade, plus excentré.

En contact direct et 'en site propre' avec l'EHPAD, ce site réunit toutes les générations.

> site historique, autour de la Motte.

> site en évolution constante, agréant peu à peu les nouveaux équipements nécessaires à l'accueil des jeunes populations

> site naturel et paysager

> carrefour des itinéraires doux piétons et vélo.

Les **qualités** : espace sécurisé, accessible,

Les **défauts** : ???

Perspectives & évolutions

◆ lieux intergénérationnels ?

◆ verger conservatoire



13 Route de Chalon

Ce quartier accueillait à l'origine des maréchal-ferrant, transformés en garages, puis en concessionnaire de matériel agricole.

Cet axe majeur vers Chalon évolue au gré des équipements : fin 19ème, l'implantation de l'école et du cimetière donnent une connotation plus institutionnelle à la rue. La gare à 4km plus à l'ouest vient renforcer le trafic, l'importance de la rue et l'activité dans le prolongement de la Place : distillerie, épicerie casino.

> L'école, le cimetière et le monument aux morts sont les trois repères du quartier.

> L'identité agricole n'y est pas marquée, la ferme Bachelet, récemment réhabilitée, ne s'impose pas comme l'un des repères du quartier.

Les **qualités** : Elles sont rarement reconnues par les participants, puisqu'elles concernent (un potentiel encore invisible d'aménagement de l'espace vide...

Les **défauts** : La voie très large (14m) essentiellement routière, a peu de qualité, peu d'aménités pour les piétons et les vélos. Elle offre peu de sécurité pour la traverser avec ce flux très important de véhicules allant sur Chalon. Perspective sans fin, fuyante, axée sur un pylône haute tension.

Perspectives & évolutions

- ◆ mise en valeur de l'entrée
- ◆ mise en valeur du monument aux morts



14 Route de Mervans

La route vers Mervans est moins pratiquée que celle de Chalon, mais plus anciennement occupée par des habitations et des fermes.

Cet axe est d'avantage marqué par la vocation agricole avec des bâtiments de ferme traditionnellement perpendiculaires à la route. Ici, peu de commerces et les artisans ont rejoint la zone d'activité. Ce quartier malgré le fort trafic est relativement calme

> Le monument aux morts est le principal repère du quartier, la perspective ouest se perdant dans les bois.

> L'identité du quartier est marquée par les petits propriétaires de maisons anciennes réhabilitées.

Les **qualités** : un bâti ancien cohérent, à l'alignement de la rue, qui préserve des espaces à l'arrière, côté jardin. Effacement des réseaux,

Les **défauts** : La voie moins large (12m) essentiellement routière, a peu de qualité, peu d'aménités pour les piétons et les vélos. Elle offre peu de sécurité pour la traverser, car les véhicules roulent très vite dans cette longue ligne droite de 6km. Stationnement toléré (côté sud)

Perspectives & évolutions

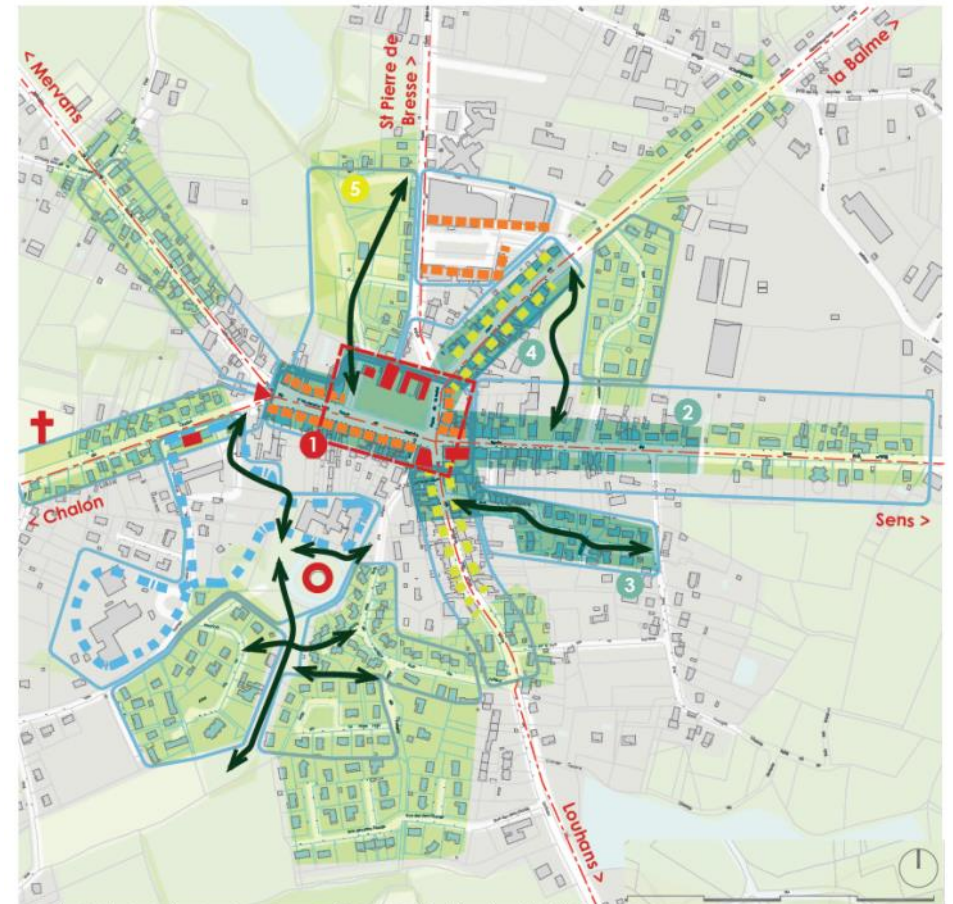
- ◆ Mise en valeur de l'entrée : réduction du gabarit routier pour ralentir la vitesse
- ◆ Effacement des réseaux
- ◆ Création d'une voie vélo (côté nord) pour rejoindre les étangs.
- ◆ Mise en valeur du monument aux morts



Cette approche sensible et empirique, réalisée avec les élus, marque la force de la centralité de la Place. Les axes rayonnants, à l'origine du 'carrefour' semblent avoir perdu de leur intensité et de leurs usages à l'Ouest. Ils restent rattachés à des identités fortes à l'Est, vers Sens, La Balme, l'amorce de Louhans. Les quartiers du 20^e peinent à s'intégrer au noyau initial.

- LEGENDES des QUARTIERS**
- 1 La 'Place', le coeur, les institutions
> lieu définissant le bourg
 - 2 Les 'Belles maisons'
> vitrine prospère
 - 3 Les 'Résidences' > référence de convivialité & d'intégration
 - 4 'L'allée de la Balme'
> poids de l'histoire
 - 5 'Derrière la poste'
> espace à investir
- Repères d'identité
 - Linéaires commercial dynamiques
 - Linéaires commercial fragiles
 - Quartier intergénérationnel
 - Identités fortes, attractives
 - Identités faibles, peu qualifiées
 - Itinéraires de promenades

Synthèse des identités par quartiers (atelier n°1)



18_Plan Guide Revitalisation_ Saint Germain du Bois_ Soliha/Chardon_ édité le 3 mai 2023



Tarifs des locations réservés aux San-Germinois 2024



Salle des Fêtes : capacité 350 personnes
Salle de cinéma : capacité 210 personnes

Bas pour 1 jour : 235 €
Bas pour 2 jours : 360 €
Haut pour 1 jour : 125 €
Haut pour 2 jours : 190 €
Bas + Haut pour 1 jour : 310 €
Bas + Haut 2 jours : 450 €

Chauffage gaz du 01/10 au 15/04 :
forfait 35 €

Electricité : coût réel

Vaisselle comprise

Se renseigner en mairie au moment de la location pour le supplément



Salle Daniel Grisard

1/2 jour : 65 €

Chauffage du 01/10 au 15/04 :
forfait 30 €



Tables et bancs

Formule 1 table - 2 bancs : 2.10 €
Mise à disposition : 6.00 € à 25 €
(selon la quantité)



Ferme Bachelet :
capacité 40 personnes

1/2 jour : 65 €

Week-end : 220 €

Chauffage du 01/10 au 15/04 :
forfait 25 €

Vaisselle comprise



** Prévoir cautions (115 € pour le ménage et 550 € pour la salle),
arrhes (50 % de la location à la réservation)
et attestation d'assurance.*

Merci de contacter la mairie pour plus de renseignements.

Tarifs Services périscolaires 2023-2024



CANTINE

Tarif repas "régulier"	4,90 €
Tarif repas "occasionnel"	5,90 €
Tarif PAI si repas fourni par les parents	1,10 €
Tarif repas "Adulte"	6,90 €



GARDERIE (de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30)

Tarif 1/2 heure (toute 1/2 heure commencée est due)	1er enfant	0,60 €
	2ème enfant	0,50 €
	A partir du 3ème enfant	0,40 €
Tarif dépassement d'horaire (après 18h30)	Par enfant	10,00 €
Tarif nouvelle carte de pointage si perte	Par carte	5,00 €



BUS

Forfait mensuel (aller-retour)	1er enfant	33,00 €
	2ème enfant	31,00 €
	A partir du 3ème enfant	29,00 €





Numéros utiles



MAIRIE : 03 85 72 01 47
mairie@saintgermaindubois.fr

Lundi : 14 h à 17 h
Du Mardi au Vendredi
9 h à 12 h
14 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h



La Poste : 3631
Mardi au vendredi
9 h à 12 h
14 h à 17 h 30
Samedi : 9 h à 12 h

Centre des finances publiques de Louhans - 39 route des Bordes
03 85 76 47 47

La Cure : 09 81 86 85 08



Ecomusée : 03 85 76 27 16
Ouvert du 1er juin
au 17 septembre

Maison de retraite : 03 85 72 01 32
Résidence les Tilleuls : 03 85 71 20 40

Conciliateur de justice
11, rue des Bordes - 71500 LOUHANS
03 85 75 76 37
(laisser message sur répondeur)



France Services
Proche de vous au quotidien
03 85 72 49 90

saintgermaindubois@france-services.gouv.fr
Sur Rendez-vous

(prise de rdv en ligne)
Lundi : de 14 h à 17 h
Mardi et Jeudi : de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
Mercredi et Vendredi : de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 12 h

Assistante Sociale
Sur RV au 03 85 76 32 33
Centre Médico Social
de Pierre de Bresse

A.D.M.R.

Maison médicale
1 lotissement des 2 Etangs
03 85 72 42 49



Service déchets
Tél : 03.85.76.98.45

siced.bresse.nord@wanadoo.fr

Service assainissement non collectif

Tél : 03.85.76.93.48

spanc.bresse.nord@orange.fr

DECHETTERIE

Zone Artisanale - Tél : 03 85 72 47 63

	Lundi et Samedi	Mardi	Mercredi
De nov à fev.	9h-12h et 14h-17h	14h-17h	13h30-17h
De mars à oct.	8h-12h et 14h-18h	14h-18h	13h30-18h



8 rue Pontpierre
71330 SAINT GERMAIN DU BOIS
Tel : 03 85 72 02 19
Fax : 03 85 72 39 66
Email : cibr71@orange.fr

Service CCB71
Portage des Repas
06 45 54 56 27

Relais assistants maternels
06 45 73 76 79

Accueil de Loisirs
06 43 97 47 11

Piscine
03 85 72 44 61
07 88 91 25 76

Bibliothèque
09 64 41 87 90



03 85 75 22 49



03 85 75 00 78



URGENCES EDF : 09 72 67 50 71



0 800 47 33 33

Disponible 7j/7
24h/24

Ecole maternelle Marie Curie : 03 85 72 00 52
Ecole élémentaire Claude Forêt : 03 85 72 03 21
Garderie périscolaire : 03 85 72 42 02
Cantine : 03 85 72 45 47
Collège Bois des Dames : 03 85 72 08 22

SANTE

Médecins -Maison Médicale : 03 85 72 67 27
Dentiste : 03 85 72 04 14
Infirmiers : 03 85 72 06 81
Kinésithérapeutes :
- Maison Médicale : 03 85 72 04 13
- Mme Roty : 03 85 75 52 03
Orthophonistes :
- Maison Médicale : 03 85 72 67 21
- Mme Le Mérier : 09 86 78 96 75
Pédicure-podologue - Maison Médicale : 03 85 72 46 63
Ostéopathe - Maison Médicale : 06 20 69 61 50
Pharmacie B. Jeantelet : 03 85 72 02 61
Pharmacie H. Zapata : 03 85 72 04 18
Pharmacie de Garde : 32 37
Médecin de Garde : 39 66

TRANSPORTS



Pour tout renseignement : 03 80 11 29 29 ou consulter le site

<https://www.viamobigo.fr/fr/itineraires/4/JourneyPlanner>

Transports scolaires

La Région Bourgogne-Franche-Comté organise le transport scolaire des élèves du second degré (collège, lycée).

Pour toute demande de renseignements, merci d'utiliser de préférence la boîte mail :

transports71@bourgognefranchecomte.fr ou appeler l'unité territoriale de Saône-et-Loire au 03 79 13 30 03.

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire>



Stationnement interdit sur les trottoirs

L'[article R417-11](#) du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable. **L'amende s'élève à 135 euros pour les voitures et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues.**

De plus, votre véhicule peut également être [mis en fourrière](#) en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant.

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Règlement Sanitaire Départemental (article 84), se reporter également à la note préfectorale 71 du 31 janvier 2012.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

Cette mesure vise à préserver la santé et l'environnement.

Les décharges sauvages de déchets de quelque sorte que ce soit sont également interdites.

Que faire des déchets verts ?

La solution de la déchetterie

Les déchets verts doivent être emportés à la déchetterie .

La solution du compostage individuel

Les déchets verts peuvent aussi être compostés : cela réduit la quantité de déchets à traiter, et permet de créer un engrais gratuit pour le jardin.



Elagage des plantations privées riveraines des Voies publiques

(Source Règlement Départemental de Voirie-Département de Saône et Loire-DRI)

Hauteur de plantations

* La hauteur des haies ne doit pas dépasser 1 m sur une longueur de 50 m de part et d'autre des intersections entre voiries publiques ou à l'approche des voies ferrées.

* Elle ne doit pas dépasser 1 m dans le petit rayon des courbes ainsi que sur 30 m situés de part et d'autre de ces courbes.

* Les arbres, branches et racines doivent être coupés à l'aplomb des limites du domaine public.

Cette obligation incombe aux propriétaires ou fermiers. La sanction pénale du non respect de cette obligation constitue une contravention de 5ème classe (et la mise en cause possible du contrevenant en cas d'accident).



Bruits de voisinage

(Arrêté Préfectoral du 30/07/2001)

Il est interdit, de jour comme de nuit, d'émettre, sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Concernant les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

* **Jours ouvrables :**

de 8h à 12h et de 14h à 19h

* **Les samedis :**

de 9h à 12h et de 15h à 19h

* **Les dimanches et jours fériés :**

de 10h à 12h.



Nos aînés doivent choisir entre le banquet des cheveux blancs et le colis de Noël.

Colis de Noël

Il est distribué en décembre aux personnes ayant 77 ans et plus dans l'année.



Banquet des Cheveux blancs

Samedi 23 mars 2024
Inscription en Mairie pour les personnes ayant 77 ans et plus.



Légalisation de signature

La personne intéressée doit s'adresser à **la mairie de son domicile** et présenter la pièce à légaliser accompagnée de sa carte d'identité. Elle ne doit en aucun cas signer le document avant ; elle doit le faire devant le maire, un adjoint ou l'agent délégué qui effectuera cette légalisation.

Inscription liste électorale

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à se faire inscrire sur les listes électorales. Se présenter en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les personnes habitant la commune et ayant changé d'adresse dans cette commune doivent le signaler en mairie.



Recensement militaire

Tous les français sont tenus, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de **16 ans** et la fin du troisième mois suivant, de se faire recenser en Mairie en vue de leur participation à la journée de préparation militaire.

Pièces à fournir :

- le livret de famille
- la carte nationale d'identité
- un justificatif de domicile.

A cette occasion, une attestation de recensement est remise aux jeunes gens.



Urbanisme

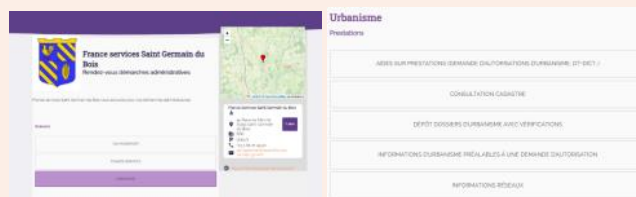
Depuis le 01 janvier 2022, il est possible de déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée via la plateforme :

<https://urbabressebourguignonne.sirap.fr> (accès professionnel et particulier)

Depuis son ouverture, 22 dossiers ont été déposés par voie dématérialisée en 2022 sur les 205 dossiers de demande sur la commune et 44 dossiers en 2023 sur les 165 demandes enregistrées au 26/10/2023.

L'affichage des autorisations d'urbanisme se fait sur le site internet de la commune (onglet Mairie / URBANISME/ Affichages & demandes d'autorisations d'urbanisme – Saint-Germain du Bois).

Vous pouvez prendre RDV en ligne depuis le site internet de la commune pour toutes vos démarches en urbanisme :



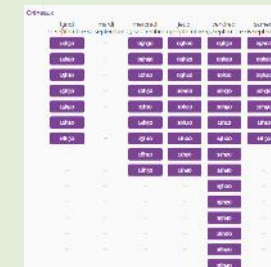
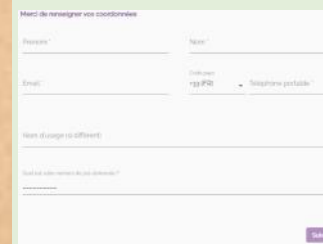
CNI-PASSEPORTS

Depuis le 01/01/2023 et à la date du 26/10/2023, nous avons réalisé 1010 CNI et 455 passeports !

Depuis juin 2023, nous sommes raccordés à la plateforme de prise de RDV en ligne SYNBIRD.

Depuis le mois de septembre, pour prendre RDV pour vos premières demandes et renouvellement de cartes d'identité et passeports, vous pouvez consulter les créneaux disponibles depuis la page d'accueil du site internet de la commune <https://www.saintgermaindubois.fr/> :

sélectionnez « RDV en ligne », choisissez le motif du RDV (CNI-PASSEPORT), répondez à quelques questions (Nom, Prénom, réalisation d'une pré-demande, votre commune, nombre de dossiers à effectuer) et confirmez votre RDV (il suffit de renseigner un numéro de portable pour valider votre RDV, vous recevrez un SMS avec la date et l'heure de votre RDV à France Services Saint-Germain-du-Bois, en renseignant un e-mail vous aurez un rappel des pièces à apporter lors de votre RDV CNI/passeport).



France Services



France Services

*Santé, famille, retraite, pôle emploi,
création de comptes en ligne, ...
nous vous accompagnons dans vos démarches.*



Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00-17h00

Mardi et jeudi : 09h00-12h00
(fermé l'après-midi)

Mercredi : 09h00-12h00 – 14h00-17h00

Vendredi : 09h00-12h00 – 14h00-17h00

Samedi : 09h00-12h00

*Avec rendez-vous,
selon les thématiques ...
N'hésitez pas à nous contacter.
Nouveau service
prise de rendez-vous en ligne
Voir accueil site internet de la commune*

Élections européennes de 2024 en France

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes. Il n'y a pas de second tour. **Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 juin 2024.**

Le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens des États membres de l'Union européenne (UE). Composé de députés européens élus **pour 5 ans** au suffrage universel direct depuis 1979, son rôle s'est progressivement renforcé.

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez voter en France lors des élections européennes du 9 juin 2024 et lors des élections municipales. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises.

Rappel :

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. **L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans** (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire en Mairie.

Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale,

vous pouvez vous rendre sur le site Service-Public.fr, Elections, Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote.



Les partenaires France Services :



*Espace numérique,
connexion internet,
photocopies, scanner*

*Aide aux démarches
papiers et numériques
Accès aux droits*



OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI !

Pour soutenir les propriétaires dans la rénovation de leur logement, sur les volets techniques et financiers, votre Communauté de communes a lancé une opération d'amélioration de l'habitat avec le concours de l'Etat et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANH)

A qui s'adressent ces aides ? Que peut-on financer ?

A quelle hauteur ? Vous avez déjà reçu un premier questionnaire et vous voulez en savoir davantage ?

Vous pouvez contacter l'équipe « SOLIHA » mandatée par la Communauté de communes pour vous accompagner tout au long de votre potentiel projet au **03.84.86.19.10**



Ecole de Musique

Sous forme associative, l'école de musique vous propose, à ce jour, des cours sur Saillenard, St Germain du Bois et Mervans (Mervans Mu-



sique).

Un nouveau bureau a été élu. Jérôme COMAS nouveau président prend la succession d'Anette Sundaraj. A ses côtés, Aurélie Vittaux et Lucie Guenot assureront le secrétariat tandis que Cedric Perreaut et Céline Dornier géreront la partie finance.

Violoncelle, guitare, piano, accordéon, violon, harpe et autres instruments vous attendent.

Au programme : éveil musical, solfège et cours particulier pour les instruments.

Pour tout renseignement (inscription, tarifs, cours ...) vous pouvez contacter l'école par téléphone au **06 41 69 11 12** ou au **07 50 60 28 13** et par mail ecd71@gmail.com



Communauté de communes

✉ 8 rue Pontpierre, 71330-
Saint Germain du Bois
☎ 03.85.72.02.19
✉ ccbr71@orange.fr

www.ccbresserevermont71.fr

Unir, construire, servir restera pour longtemps encore la philosophie de notre collectivité.

La Communauté de communes Bresse Revermont 71 :

Un ensemble de 17 communes (Beaurepaire en Bresse, Bosjean, Bouhans, Devrouze, Diconne, Frangy en Bresse, Mervans, Montjay, Le Planois, Saillenard, Saint Germain du Bois, Savigny en Revermont, Sens sur Seille, Serrigny en Bresse, Serley, Le Tartre et Thurey).

Une superficie de 282.64 km².

Un Conseil communautaire composé de 34 élus issus des 17 conseils municipaux du territoire.

Un ensemble de compétences mises en pratique au profit des habitants du territoire :

→ **Aménagement de l'espace et développement économique** (Création, aménagement, entretien des zones d'activité industrielle)

→ **Tourisme**

→ **Culture et sport** (Gestion et entretien de la piscine intercommunale et du gymnase de Saint Germain du Bois, centres de loisirs itinérants, réseau de bibliothèques)

→ **Social** (Relais d'assistants maternels, portage de repas à domicile)

→ **Service à la population et aux associations** (villas d'hébergement de Frangy en Bresse et Serley, mise à disposition de matériels aux collectivités et associations)

→ **Voirie**

→ **Mobilité**

Un nouvel agent au portage de repas

Bruno DUFOUR, nouvel agent en charge du portage de repas à la Communauté de communes Bresse Revermont 71 a pris ses fonctions en juin dernier.

Bruno effectue sa tournée 3 fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi) afin de garantir un repas complet à nos plus âgés ou aux personnes étant dans l'incapacité de faire des courses ou de cuisiner.

Ceux-ci ont le choix parmi 4 menus différents afin de satisfaire les goûts du plus grand nombre.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou êtes intéressé(e) par ce service pour vous ou l'un de vos proches, n'hésitez pas à le contacter au **06.45.54.56.27**.



Cellules commerciales de Mervans

Dans le cadre de sa compétence « développement économique et touristique », la CCB71 a réalisé à Mervans, la création de trois cellules commerciales destinées à accueillir des activités ne pouvant pas se développer en raison de leur situation ou de l'état de leurs locaux. **2 commerçants déjà installés :**

Bruno CORDIER, Chocolatier-Pâtissier

Depuis mai 2023, Bruno CORDIER, chocolatier-pâtissier, s'est installé à Mervans, et ce, pour le plus grand plaisir de vos papilles !

Son activité est la fabrication, la vente de pâtisseries et chocolats ainsi que de confiseries et viennoiseries.

Vous pourrez aussi le retrouver ainsi que ses délicieux produits sur certains marchés et foires.

N'hésitez pas à le contacter au **06.76.32.65.56** ou à lui rendre visite au 16ter Place du marché à Mervans.

RACINE PC, spécialiste de la réparation de votre matériel informatique

Monsieur Mourad ROTY, fort de ses 36 années d'expérience, a lui aussi décidé d'installer son commerce Racine PC depuis août 2021, dans une des cellules commerciales de Mervans.

RACINE PC est le spécialiste du dépannage et de la maintenance de vos équipements informatiques.

Vous pouvez également trouver au sein de son commerce du matériel neuf à la vente.

N'hésitez pas à lui rendre visite au 16bis Place du marché à Mervans ou à le contacter par téléphone au

06.15.60.80.76



Le réseau de bibliothèques CCBR71



33 bénévoles et une directrice œuvrent au quotidien pour apporter à tous (de 0 à 120 ans !) un service culturel de qualité au sein des 8 bibliothèques qui couvrent le territoire de la Communauté de communes Bresse Revermont 71 (Beaurepaire en Bresse, Bosjean, Frangy en Bresse, Mervans, Saint Germain du Bois, Savigny en Revermont, Serley et Thurey).

L'inscription au tarif de 12€/an et gratuite pour les enfants de -18 ans, vous donne accès à plus de 38 000 documents disponibles en prêt au sein du Réseau de Bibliothèques communautaire. Le Réseau de Bibliothèques organise tout au long de l'année des animations pour tous les publics : bébés lecteurs, accueil de classes, animations dans les bibliothèques, accueil d'auteurs et ateliers Café Philo en partenariat avec le réseau Asalée.

Retrouvez tout au long de l'année le catalogue du réseau sur le site bibliotheque-ccbresserevermont71@orange.fr

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice du Réseau Sandrine LEPRESTRE au 03.85.72.02.19 ou par e-mail reseaubibliothequesccb71@orange.fr

Micro-crèches de Saint Germain du Bois, Thurey et Mervans

Les 3 micro-crèches de Thurey, Mervans et Saint Germain du Bois ont ouvert leurs portes en milieu d'année.

La micro-crèche "Au jardin de Mathilde" de Saint-Germain-du-Bois et la micro-crèche "Les p'tits Bout'choux" de Thurey, sont gérées par l'Association ADMR 71 Petite Enfance et « Les Merveilles » Mervans par Blandine PERROT.

Celles-ci peuvent accueillir 12 enfants simultanément de l'âge de 10 semaines à 6 ans du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30.

Les tarifs de gardes sont calculés en fonction des revenus du foyer. L'accueil donne droit à une aide financière de la CAF ou de la MSA.

Si vous souhaitez recevoir plus d'informations, vous pouvez les contacter par téléphone au **07.72.14.68.47** ou par mail aux adresses suivantes :

micro-creche-sgdb@fede71.admr.org

micro-creche-thurey@fede71.admr.org

contact@les-merveilles.fr - <https://les-merveilles.fr>



Une nouvelle directrice pour l'accueil de Loisirs

Elodie POTHIEUX a pris en mars dernier ses fonctions de Directrice des centres de loisirs itinérants. Ceux-ci sont organisés pendant les vacances scolaires sur le territoire de la CCBR71 :

Vacances de la Toussaint → Commune de Savigny en Revermont

Vacances de février → Commune de Frangy en Bresse

Vacances de Pâques → Commune de Mervans

Vacances d'été → Commune de St Germain du Bois
Accompagnée de Laetitia, elle s'occupe aussi de l'accueil des mercredis.

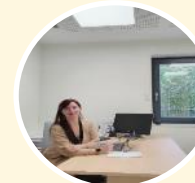
Elodie et son équipe mettent tout en œuvre afin que vos loulous passent de bonnes vacances et profitent au maximum des activités proposées.

Vous souhaitez des infos ? Vous êtes intéressé par ce service ? N'hésitez pas à la contacter au **06.43.97.47.11** ou à vous rendre sur la page Facebook de la Communauté de Communes.

Un nouveau local et une nouvelle directrice pour le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de Saint Germain du Bois vient d'ouvrir ses portes pour la rentrée de septembre 2023.

Florine DUMONT a pris ses nouvelles fonctions de Chargée de Coordination des services Enfance Jeunesse ainsi que celles de responsable du Relais Petite Enfance.



Ses missions sont très variées :

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et de redynamisation d'un territoire.
- Informer et accompagner les familles dans leur recherche de mode d'accueil, les différentes démarches administratives liées à leur statut d'employeur et organiser des actions de soutien à Parentalité.
- Promouvoir le métier d'assistants maternels en les informant sur les modalités d'exercice de leur profession, en les accompagnant vers une démarche de professionnalisation.

Pas de quoi effrayer Florine qui exerçait auparavant déjà dans le service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Bresse Revermont 71.

Elle travaille également en équipe avec Laetitia DREVET, animatrice des matinées d'éveils du Relais.



Un nouveau maître-nageur à la piscine intercommunale

Geoffrey GRANDJEAN, nouveau maître-nageur de la piscine de Saint Germain du Bois accueille avec dynamisme et enthousiasme les enfants des écoles de la Communauté de communes Bresse Revermont 71 et des environs pendant les périodes scolaires afin de leur apprendre à nager ou de les aider à progresser.

Geoffrey propose également des activités telles que l'aquagym ou encore des cours d'apprentissage et de perfectionnement à la natation.

Pour toute demande d'informations sur les créneaux encore disponibles, les tarifs...n'hésitez pas à le contacter : 07.88.91.25.76 ou 03.85.72.44.61 ou à vous rendre directement sur place. Votre piscine intercommunale est ouverte au public :

Du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024 (de 14h à 18h)

Les mercredis et samedis du mois de juin (mercredis de 14h à 18h et samedis de 14h à 19h)

Du lundi 1^{er} juillet au samedi 17 août 2024 (de 12h à 19h)





SPANC

VOTRE SERVICE DEDIE À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NOUVEAUTE

PAIEMENT DES CONTRÔLES PAR CARTE BANCAIRE

Les usagers du service ont désormais la possibilité de **régler les redevances de visite d'assainissement** directement sur le **terrain par carte bancaire**.

Ce mode de paiement sera **plus rapide** et **plus pratique** pour les usagers.



PROFITEZ DU SERVICE DE VIDANGE A DES PRIX AVANTAGEUX

Le SPANC vous propose la réalisation des **interventions de vidanges** et de **nettoyages** de vos ouvrages d'assainissement non collectif (fosse septique ou toutes eaux, microstation,...) à des **prix avantageux**. Pour profiter de ce service, un **bon de commande** est à **remplir** et à **retourner au service**.

Le **bon de commande** est **disponible** sur le **site internet** ou **après de nos techniciens** (voir coordonnées ci-dessous).

Pour vos questions ou renseignements sur votre ANC, contactez le service !



Service SPANC
SICED Bresse Nord
391 Rue des Autelins
71310 SERLEY
Tél : 03.85.76.93.48
Mail : spanc@sicedbressenord.fr



Pour plus d'informations scannez le QR code ou rendez-vous sur notre site internet : <https://www.siced-bresse-nord.fr>



LE TRI SÉLECTIF, UNE HABITUDE À CONSERVER



+62%

Cela représente plus de 800 tonnes de **déchets recyclables** qui ont été détournées des ordures ménagères grâce à l'optimisation de votre geste de tri depuis janvier 2023 !

La simplification du **geste de tri** (emballages, verre et papier) combinée à la solution de **compostage à domicile** a permis de **réduire de 38%** les ordures ménagères destinées à l'**enfouissement**.

La **qualité de tri** permet de réduire considérablement l'utilisation de nos ressources naturelles (eau, pétrole...) Le **recyclage** des emballages permet de **les transformer** en objets du quotidien en leur donnant une **seconde vie** !



BRAVO ET MERCI À TOUS !

Depuis janvier 2023, plus de **1300 tonnes d'emballages** soit **43 kg par habitant** ont été collectées, triées et valorisées.

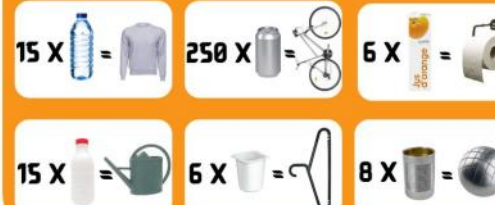
La mise en place de la **collecte en porte à porte** et des **bacs jaunes** a été un **grand succès** sur l'ensemble du territoire.

Nous vous remercions pour **vos efforts** et nous vous **encourageons** à les poursuivre !



NOTRE OBJECTIF 2024 : LA FIN DES DÉCHETS IMBRIQUÉS

PLACE À LA TRANSFORMATION



Pour plus d'informations scannez le QR code ou rendez-vous sur notre site internet : <https://www.siced-bresse-nord.fr>



LE COMPOSTAGE

la solution pour nos biodéchets

Les biodéchets, c'est quoi ?

Ce sont des **déchets biodégradables** qui sont **présents** dans nos **jardins** et dans nos **cuisines** !

Déchets alimentaires

Restes de repas : pâtes, légumes...
Produits périmés
Restes de préparation : épluchures...

Déchets verts

Tontes de pelouses
Feuilles mortes
Tailles d'arbustes



Place au compost !



Quoi de neuf en 2024 ?

A compter du **1er janvier 2024** conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le **tri à la source des biodéchets** sera généralisé et **concernera tous les professionnels** et les **particuliers**



Le tri des biodéchets, à quoi ça sert ?

Les **biodéchets** représentent **1/3*** des **déchets non triés**. Ils possèdent de **nombreux bénéfices**.

Le **bilan carbone** du secteur des déchets sera meilleur grâce à la **réduction de la quantité de déchets enfouis ou incinérés**.

La filière du **biogaz** est en **pleine évolution**, les **déchets alimentaires** contribuent à sa **fabrication**.

Le **compostage** permet d'obtenir un **engrais naturel de haute qualité** qui améliore les **vertus du sol**. Fréquemment utilisé pour **l'agriculture** et pour les **espaces verts**, il fera le bonheur de **vos végétaux**.

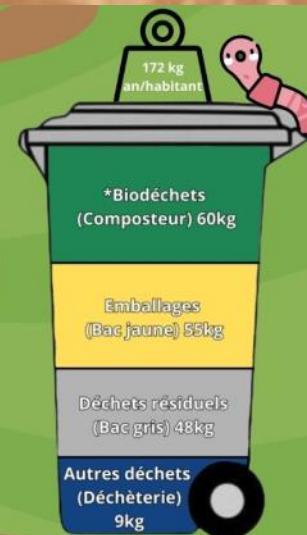


Vous êtes bricoleur ?

Il est évident que **l'achat** d'un composteur n'est **pas obligatoire** pour **pouvoir composter** ! Vous avez la possibilité de le **fabriquer vous même**.

Il existe de nombreux **tutoriels** et **plans explicatifs** sur internet.

Laissez parler votre **créativité** pour le rendre **unique** !



Comment composter chez soi ?

Le **SICED Bresse Nord** vous propose à la **vente** des **composteurs individuels** au prix de **35 €** l'unité.

Il vous suffira de **l'installer** dans votre **jardin** ou sur votre **balcon** en suivant toutes les étapes du **"guide de compostage"** fourni.



+



Bresse ton chien

Education canine toutes races.

Sarah Jehl, éleveuse depuis + de 15 ans (4 ans de formation) et éducatrice chien guide d'aveugle (+ 4 ans de formation).



Il m'est apparu alors évident de faire profiter de mes conseils et de mon expérience par l'éducation canine.

Alors si vous avez besoin d'aide ou juste de conseils, contactez-moi et on verra ensemble comment améliorer votre quotidien avec votre chien.

Sarah JEHL

16, La Grande Commune
71330 St Germain du Bois
06 69 77 16 89

bressetonchien@gmail.com



Arbell



Christelle CZAPLA a repris le 5 septembre le magasin Arbell situé en face du Super U. Vendeuse en chaussures depuis plus de 25 ans, elle saura vous renseigner et vous conseiller au mieux.



Zone de Super U
route de Pierre
71330 St Germain du Bois
03 85 72 42 87

Maxime Gagneur



L'entreprise **Maxime Gagneur**, électricité générale, a créé dans la zone artisanale, un show room.

Léa vous présente les collections : de luminaires, caches de finition, radiateurs, alarmes, bornes de charge pour voiture électrique et bien plus encore.

Sur rendez-vous pour découvrir les gammes de produits.

Zone artisanale
10 bis rue des métiers
71330 St Germain du Bois
06 37 06 77 27



Clinique Vétérinaire de la Balme

Clinique Vétérinaire
de la Balme

Maria COVACI

41 Allée de la Balme
71330 St Germain du Bois
03 58 62 05 47



Aux délices de la boulangerie



Chez **Jacky DOUSSOT**

Tout est fabriqué sur place

Tout est au beurre ...

(Pain bûcheron spécialité de la maison)

14, route de Louhans
71330 St Germain du Bois
03 85 76 67 53



80ème anniversaire de la libération 1944 - 2024



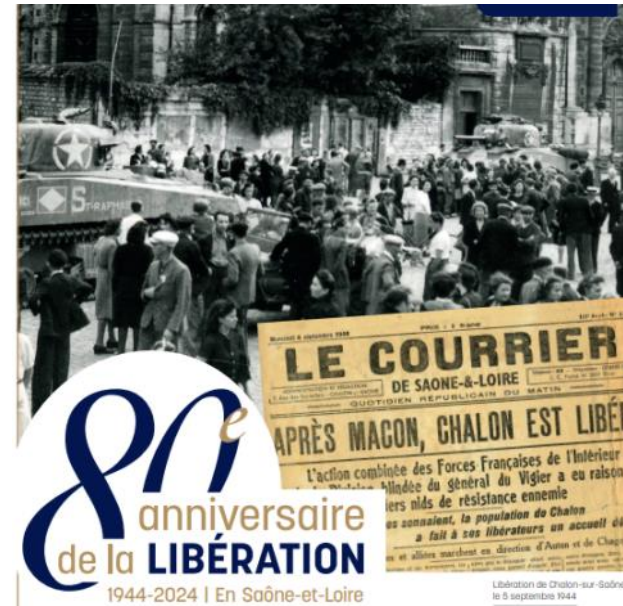
AVIS A LA POPULATION

La municipalité souhaite organiser à l'occasion de la fête patronale du 15 septembre 2024 **une exposition pour les 80 ans** de la libération de Saint Germain du Bois.

Si vous avez des photos, des documents, des objets concernant cette période, n'hésitez pas à nous en parler et à partager vos souvenirs.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous contacter pour que cet évènement soit une réussite.

Un grand merci et nous comptons sur vous.



Ouverture Mairie

Lundi : 14 h à 17 h
Mardi au Vendredi :
9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h

MAIRIE

14, place du marché
71330 ST GERMAIN DU BOIS
Tel : 03 85 72 01 47
mairie@saintgermaindubois.fr
www.saintgermaindubois.fr
<https://www.facebook.com/SaintGermainduBois/>



Crédit photos : JSL, Indépendant, J.C Perret, Carah photographie, Publigo, Commune

Imprimerie Guinard